

Les Gueules Cassées

Sourire Quand Même

Association fondée en 1921 reconnue d'Utilité Publique décret du 25 février 1927

NUMÉRO 341 AVRIL 2017



DÉCOUVERTE
**Les camoufleurs, grands
illusionnistes de la guerre** p.22



PATRIMOINE
**Du tricorne au bouclier
tactique, à Melun,
la gendarmerie nationale
sous toutes
les coutures** p.14

Sommaire



Actualité p. 4

Les moments forts des premiers mois de 2017

La vie au Coudon p. 10



Patrimoine p. 14

Du tricorné au bouclier tactique, à Melun, la gendarmerie nationale sous toutes les coutures

Expressions p. 20



Découverte p. 22

Les camoufleurs, grands illusionnistes de la guerre

Fondation p. 31

O-arm
un scanner ambulancier à Paris Saint-Joseph

Fondation p. 32

Vie et mort du nerf optique : un fauteuil pour deux protéines

Culture p. 36

En régions p. 40

Carnet p. 45

À savoir p. 50

Organisation p. 56

Éditorial

Soutenir encore et toujours nos camarades blessés

Depuis le début de cette année, plusieurs signes forts de l'engagement de l'UBFT au service de ses membres et de leurs conjoints, du monde combattant et de la société civile ont été finalisés et reconnus officiellement :

- Le Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants, lors de sa visite de l'EHPAD Résidence Colonel Picot en présence de la directrice générale de l'ONACVIG, a signé la convention de labellisation « Bleuet de France » de cet établissement. C'est une belle reconnaissance de la qualité de l'accueil et du service offerts aux résidents; c'est un engagement qui doit nous inciter à ne pas relâcher nos efforts dans ce sens; c'est un honneur car cette labellisation n'est accordée qu'à des établissements de grande qualité et mettant en avant les valeurs du monde combattant.

- L'Hôpital d'Instruction des Armées Percy à Clamart vient d'inaugurer six chambres de réadaptation post-réanimation. Ces espaces, largement financés par l'UBFT, sont destinés à améliorer le parcours de soins des blessés militaires en particulier et s'inscrivent dans la logique de la politique volontariste de notre association pour permettre aux blessés gravement atteints de retrouver plus rapidement des conditions de vie aussi normales que possible.

- L'Hôpital d'Instruction des Armées Laveran à Marseille s'est vu doter par nos soins d'une imprimante 3D. Elle permet des avancées significatives pour l'étude et la réalisation de prothèses.

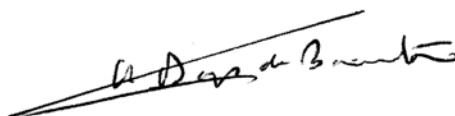
- La Fondation Hôpital Saint-Joseph a été dotée par notre Fondation d'un appareil similaire destiné au même objet.

- L'Institution nationale des Invalides a reçu de notre part deux véhicules, dont un parfaitement équipé pour le transport de blessés en fauteuil. Il s'agit pour nous de faciliter les déplacements des pensionnaires de l'Institution et donc d'améliorer leurs conditions de vie.

Ces faits montrent de façon éclatante la volonté toujours renouvelée de notre Association d'apporter un soutien concret à nos camarades et de les accompagner dans leur parcours de blessé, quelle que soit leur génération.

Par ces actions, nous marquons également notre souci de l'intérêt général. Mais elles ne viennent qu'en complément de l'aide matérielle apportée à nos camarades et à leur conjoint survivant qui est, je vous le rappelle, la raison fondamentale de la création et de la vie de notre Association.

Henri Denys de Bonnaventure
Président de l'Union des
Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »



Les Gueules Cassées étaient présents...

FÉVRIER

1^{er} février

Rencontres Militaires Blessures et Sports (RMBS)
Réunion à l'Institution nationale des Invalides du Club des Mécènes, à l'invitation du général Bruno Leray, gouverneur militaire de Paris

9 février

Cérémonie d'anniversaire de la mort de René Cassin organisée par l'Union Fédérale au Panthéon

MARS

6 mars

Conseil d'administration à l'Institution nationale des Invalides

14 mars

Conseil d'administration de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et Commission des aides à l'équipement des véhicules des grands invalides

22 mars

Remerciements des Ailes Brisées aux partenaires et bienfaiteurs de la vente de bienfaisance organisée en décembre 2016

23 mars

Conseil d'administration du Cercle Sportif de l'Institution nationale des Invalides (CSINI)

Projection du film *Cessez-le-feu* à l'École militaire, Paris

AVRIL

6 avril

Commémoration du centenaire de l'entrée des États-Unis d'Amérique dans la Grande Guerre. Ambassade des États-Unis à Paris

11 avril

Présence sur le pont Alexandre III à Paris pour le passage du cortège funéraire d'un militaire décédé au Mali

15 avril

Cérémonie à l'Élysée de naturalisation d'anciens tirailleurs sénégalais présidée par le président de la République

18 avril

Inauguration, à l'Hôpital d'Instruction des Armées Percy (HIA), des chambres du service de réadaptation post-réanimation financées pour une part importante par les Gueules Cassées

Conseil d'administration de l'Institution nationale des Invalides

Actualité

Les moments forts des premiers mois de 2017

Anniversaires, rencontres, événements, nominations, découvertes... vous saurez tout sur la vie de notre association.

Jeanne fait son entrée dans le club des centenaires

15 janvier 2017. C'est entourée de sa famille que Jeanne Le Sellin, veuve de notre camarade Léon décédé en 1998, a soufflé les 100 bougies de son gâteau d'anniversaire.

Le 15 janvier 1917, jour de naissance de Jeanne, est une date toute particulière dans l'histoire des Gueules Cassées, puisque c'est ce jour-là que le colonel Yves Picot, notre président-fondateur, a été grièvement blessé à la face par un éclat d'obus.

Nous souhaitons un très bon anniversaire à Jeanne et lui présentons tous nos vœux de santé.



Les Gueules Cassées au musée de la gendarmerie nationale de Melun

16 février 2017. En réponse à l'invitation de la direction du musée de la gendarmerie, notre président, Henri de Bonnaventure, et le général (2s) Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, se sont rendus au musée où ils ont été accueillis par sa

directrice, le capitaine Élinor Boularand, et la responsable scientifique des collections, Isabelle Pinel.

Bénéficiant des connaissances de deux guides émérites, la délégation des Gueules Cassées a pu effectuer une visite passionnante et découvrir l'incroyable variété des objets exposés et leur histoire, grande ou petite. À l'issue de la visite du musée, le général de division Isabelle Guion de Méritens, commandant l'École des officiers de la gendarmerie nationale, a chaleureusement reçu notre président et notre vice-président dans l'enceinte de l'école, consacrant de son temps à cette rencontre qui a donné lieu à des échanges constructifs et fort intéressants. Une belle journée de découverte, dont la visite du musée est vivement recommandée à tous (voir notre article en page 14).



Le capitaine Élinor Boularand, directrice du musée, Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, le général de division Isabelle Guion de Méritens, commandant l'École des officiers de la gendarmerie nationale de Melun, le général (2s) Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, et Isabelle Pinel, responsable scientifique des collections du musée.



Labellisation « Bleuet de France » de l'EHPAD Résidence Colonel Picot

16 mars 2017. Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, et Henri Denys de Bonnaventure, président de l'UBFT, ont signé la convention de labellisation « Bleuet de France » de l'EHPAD Résidence Colonel Picot lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au sein de l'établissement. Étaient présents Philippe Vitel, député du Var, Jean Couture, premier adjoint représentant

suite page 6



Signature de la convention par Jean-Marc Todeschini et Henri Denys de Bonnaventure, en présence de Philippe Vitel.

Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var, Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées », le personnel de l'EHPAD et de nombreux membres et amis des Gueules Cassées. Le secrétaire d'État, qui a également visité l'EHPAD en compagnie des personnalités présentes, s'est déclaré très impressionné par la qualité de la prise en soins des résidents.



Jean-Marc Todeschini, Philippe Vitel, Jean Couture, Rose-Marie Antoine et Henri Denys de Bonnaventure entourant la charte du Label Bleu de France.

Charte du Label Bleu de France

Pour l'accueil des ressortissants de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

La sécurité matérielle et médicale, le bien-être et la préservation de l'autonomie des personnes accueillies, la qualité des prestations fournies

et la bienveillance sont les conditions à remplir pour obtenir ce label. L'établissement s'engage également à étudier avec bienveillance les candidatures des anciens combattants et à promouvoir, dans le cadre des valeurs du monde combattant, les actions de mémoire et de solidarité sous toutes leurs formes.



Dépôt de gerbes au monument des Fondateurs de l'UBFT.

Notre président renouvelé au conseil d'administration de l'INI

23 mars 2017. Un décret du président de la République, paru le 24 mars au *Journal officiel*, a officiellement renouvelé notre président, Henri de Bonnaventure, ainsi que Jean-Claude Gouëllain, président de la Fondation des mutilés et invalides de guerre, et Jacques Goujat, président de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre, au conseil d'administration de l'Institution nationale des Invalides en qualité de personnalités qualifiées représentant le monde combattant. Ce renouvellement des nominations fait suite à une proposition des associations représentatives de grands invalides pensionnés.



© Victor Grigias - CC-BY-SA_4.0

Visite en eaux profondes

28 mars 2017. Répondant à l'invitation du capitaine de vaisseau Sébastien Maloingne, commandant de l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque (COMESNA), notre président, Henri de Bonnaventure, accompagné d'Olivier Roussel, directeur général, d'Alain Bouhier, direction adjoint, et de Jean-Claude Montardy, délégué régional de Poitou-Charentes, s'est rendu à la base navale de Toulon afin de visiter l'École de navigation sous-marine (ENSM/BPN) et le sous-marin nucléaire d'attaque Améthyste.

Accueillie à la base par le capitaine de vaisseau Sébastien Maloingne (COMESNA), entouré du capitaine de frégate Yves Desjars, commandant l'Améthyste (équipe bleu) et du capitaine de frégate Olivier Regnault, directeur de ENSM/BPN, la délégation des Gueules Cassées n'a pu qu'apprécier le chaleureux accueil qui lui a été réservé ainsi que la richesse



© UBFT

de la visite et des échanges avec tous les sous-marinières rencontrés. Une belle journée passée avec ces hommes des profondeurs, dont notre camarade Jean-Claude Montardy est à l'origine.



Le capitaine de vaisseau Sébastien Maloingne (COMESNA) à côté de notre président.

Les Gueules Cassées soutiennent le film *Cessez-le-feu*

19 avril 2017. C'est la date de sortie du long métrage *Cessez-le-feu* qui traite du délicat problème du syndrome post-traumatique. L'UBFT a apporté sa contribution financière à la promotion du film.

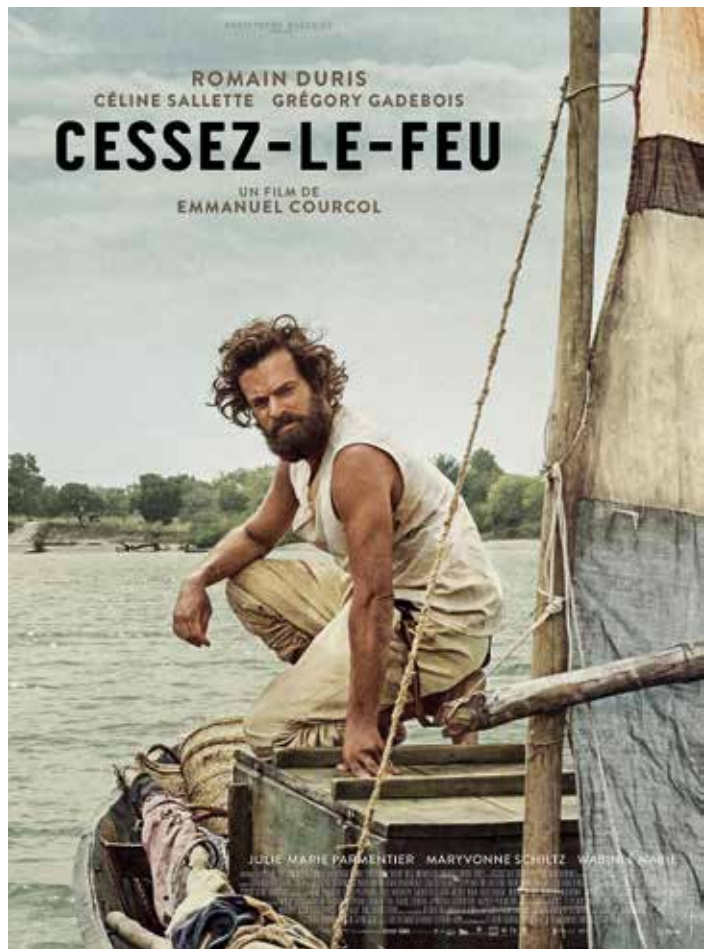
L'intrigue, qui se déroule en 1923, raconte le quotidien de trois hommes peinant à retrouver une vie normale après les traumatismes subis pendant la Grande Guerre.

Georges, héros de 14 fuyant son passé, mène depuis quatre ans une vie nomade et aventureuse en Afrique lorsqu'il décide de rentrer en France. Il y retrouve sa mère et son frère Marcel, invalide de guerre muré dans le silence. Peinant à retrouver une place dans cet après-guerre où la vie a continué sans lui, il fait la rencontre d'Hélène, professeur de langue des signes avec qui il noue une relation tourmentée...

Sans qu'il en soit fait référence explicitement, la blessure invisible et ses effets néfastes au quotidien constituent le fil directeur qui fait le lien avec le phénomène contemporain de syndrome post-traumatique.

Un film sobre, réaliste et poignant inspiré par le grand-père du réalisateur - Emmanuel Courcol - qui a combattu pendant toute la durée du conflit. Décoré à la fin de la guerre, il a alors repris son poste d'instituteur.

Scénario et réalisation :
Emmanuel Courcol
Avec : Romain Duris, Céline Sallette, Grégory Gadebois...



Hommage à Julien Barbé, mort pour la France

11 avril 2017. C'est par une matinée ensoleillée que civils, militaires et sapeurs-pompiers de Paris se sont retrouvés nombreux sur le Pont Alexandre III, à Paris, pour rendre hommage au caporal-chef Julien Barbé, mort pour la France en opération extérieure au Mali.

Le général (2s) Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, et Gilles Ménard, porte-drapeau de la délégation Ile-de-France, représentaient les Gueules Cassées.



Claude Cotteau, le major Marcel Wisslé, le major Noël Larour et Gilles Ménard.

Programme de l'Assemblée générale 2017

LE SERVICE DES FONDATEURS

Pour le 96^e anniversaire de la naissance de l'association des Gueules Cassées, le service religieux que fait célébrer chaque année l'Union à la mémoire de ses regrettés fondateurs :

- le colonel Yves Picot, Bienaimé Jourdain et Albert Jugon,
- ses anciens présidents le général Rollet, Marcel Hatier, le colonel Brunschwig, le médecin général inspecteur Claude Chippaux et le général Paul Oddo,
- tous ses membres disparus,

aura lieu le mercredi 21 juin 2017 à 10h au domaine des Gueules Cassées, à La Valette-du-Var (83160).



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017



L'Assemblée générale ordinaire se tiendra le :

jeudi 22 juin 2017 à 10h précises au domaine des Gueules Cassées dans la salle « Coudon », à La Valette-du-Var.

À l'issue de l'Assemblée générale, les participants se rendront au monument des Fondateurs pour une cérémonie de dépôt de gerbes.

Tous les éléments concernant l'Assemblée générale seront adressés aux membres au mois de mai. Depuis 2007, il vous est possible de voter par correspondance : profitez de cette opportunité !

N'oubliez pas de vous mettre à jour de vos cotisations pour pouvoir voter lors de l'Assemblée générale. Le montant de 5 euros est à adresser par chèque à l'ordre de l'UBFT, 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris.

La vie au Coudon

29 mars 2017. Les présidents des différentes associations composant le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG) avaient répondu favorablement à l'invitation du président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête proposant que la réunion du 29 mars se déroule au domaine du Coudon à La Valette-du-Var (83). Les

membres du groupe de travail mis en place par le CE-GIG pour la refonte du Code des pensions militaires d'invalidité ainsi que le commissaire en chef Alexandre Coyo, chargé de mission auprès du secrétariat général pour l'administration au sein du ministère de la Défense, étaient également invités à cette expédition varoise.

Après la journée de travail, clôturée par un dépôt de gerbes au monument des Fondateurs de l'UBFT, tous les participants ont pu bénéficier d'une visite guidée du domaine et de ses infrastructures ainsi que de la Résidence Colonel Picot (EHPAD).



Dépôt de gerbes par Henri de Bonnaventure, président, le général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, le commissaire en chef Alexandre Coyo, et André-Jean Mercorelli, secrétaire général du CE-GIG.



Tous les participants à cette réunion délocalisée.

À la découverte de la Résidence Colonel Picot



Le CE-GIG en visite à la Résidence Colonel Picot.



Le personnel de la Résidence Colonel Picot au grand complet.

Bon anniversaire Paul!



Notre camarade Paul, avec une de ses filles.

10 mars 2017. Notre camarade Paul Pichand, qui a participé au débarquement en Provence, a fêté ses 94 ans au domaine du Coudon, où il réside depuis plusieurs années. Il était entouré de sa famille pour cette belle journée. Le nombre des membres du club des 94/95 ans est certes plus important que celui du club des centenaires mais il demande néanmoins certaines qualités pour y adhérer.

La rédaction du magazine, après enquête, confirme que le domaine du Coudon, par sa situation géographique, ses infrastructures et surtout la gentillesse de son personnel, contribue largement au développement des différents clubs.

Dans l'attente de lui offrir sa carte du club des centenaires, nous souhaitons un très bon anniversaire à notre camarade Paul.

Au domaine du Coudon, le bâtiment Olivier vous accueille à nouveau !

Durant les travaux de construction de l'EHPAD « Résidence Colonel Picot », le bâtiment Olivier avait été dédié à l'hébergement des résidents de la maison de retraite.

Les travaux de construction étant désormais achevés, ce bâtiment Olivier, apprécié de tous, a été remis à disposition du domaine afin d'y accueillir en séjour de repos et de vacances les membres de l'Association, du monde combattant et leurs familles.

Afin d'assurer votre bien-être, les peintures ont été reprises et du mobilier

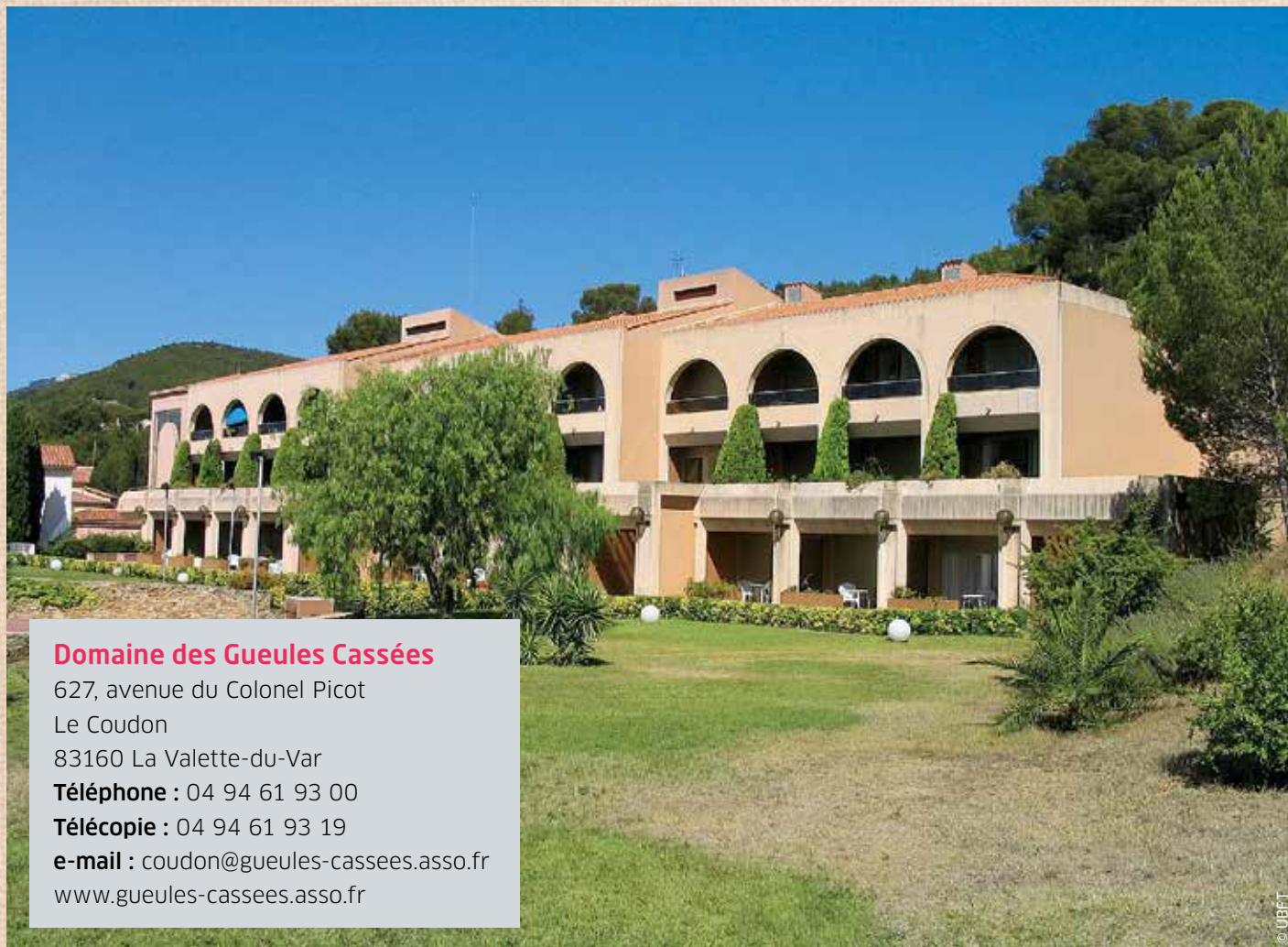
hôtelier a été installé, en particulier de nouvelles literies très confortables.

Toute l'équipe du Coudon vous attend avec enthousiasme pour la saison estivale 2017, avec un programme d'animations, repas et soirées à thème, concours de pétanque, aquagym... Les tarifs des années antérieures ont été, à nouveau, maintenus sans augmentation.

La publication au *Journal officiel* de l'arrêté du ministre de l'Intérieur, en date du 13 octobre 2016, approuvant la modification des statuts de l'Association, qui avait été préalablement

validée par l'Assemblée générale du 17 décembre 2015, permet désormais au Coudon le développement des activités événementielles.

Les membres de l'Association et leurs familles demeurent prioritaires au domaine du Coudon. Mais ces nouveaux statuts permettent d'y accueillir, plus largement, les membres du monde combattant, de la sécurité civile et de la protection du territoire et, dans la limite des disponibilités, toutes personnes physiques ou morales souhaitant y séjourner ou organiser des événements.



Domaine des Gueules Cassées

627, avenue du Colonel Picot

Le Coudon

83160 La Valette-du-Var

Téléphone : 04 94 61 93 00

Télécopie : 04 94 61 93 19

e-mail : coudon@gueules-cassees.asso.fr

www.gueules-cassees.asso.fr

Le domaine du Coudon

UN DOMAINE, UNE HISTOIRE

LE DOMAINE DU COUDON A ÉTÉ ACQUIS EN 1934 POUR ACCUEILLIR LES ANCIENS COMBATTANTS BLESSÉS À LA FACE, DE LA GRANDE GUERRE À NOS JOURS.

Aujourd'hui, notre domaine de 30 hectares propose des séjours de vacances et organise également tout événement festif ou professionnel.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, situé entre Toulon et Hyères, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

NOTRE DOMAINE DISPOSE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS À MÊME DE FACILITER LE DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR ET DE VOS ÉVÉNEMENTS :

- une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- un bar avec terrasse
- une chapelle pour vos cérémonies, mariages et baptêmes
- 48 chambres climatisées, avec connexion wi-fi
- une piscine extérieure
- un court de tennis
- des terrains de pétanque
- 15 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel, pour 10 à 200 personnes
- parkings sécurisés

Domaine



Les Gueules Cassées



VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION OU UNE ENTREPRISE ?

Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires, réunions ou conférences.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

Choisissez notre domaine pour vos séjours, ou encore l'organisation de vos réceptions, mariages, baptêmes...

Contact

Tél. : 04 94 61 93 00

Mail : coudon@gueules-cassées.asso.fr
627, avenue du Colonel Picot
83160 La Valette-du-Var

Patrimoine

Du tricorne au bouclier tactique, à Melun, la gendarmerie nationale sous toutes les coutures



© Michel Denancé

Crainct ou espéré, le gendarme est une « figure » de la culture populaire. Mais l'image du Pandore ne peut suffire à résumer une force armée vieille de sept siècles. Le musée de la gendarmerie nationale dévoile son histoire et la diversité de ses missions. Découverte guidée par son président, le colonel (ER) Jean-Louis Salvador.

Une réalisation ambitieuse

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) s'installe à Melun qu'elle ne quittera plus. L'idée d'intégrer l'histoire de la gendarmerie à l'enseignement s'impose. Des milliers d'objets sont exposés dans un espace

exigu, qui ne répond bientôt plus aux exigences d'une pédagogie et d'une vulgarisation de qualité.

Un demi-siècle plus tard, la ville, la communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine et l'État réaffirment l'importance de ce pôle de formation supérieure et l'intérêt de ce patrimoine national. Un

programme d'ampleur est lancé, mené par l'agence d'architecture Moatti-Rivière, portant sur la transformation d'un bâtiment de caserne d'époque 1900. Outre la qualité muséographique, le projet met l'accent sur des solutions respectueuses de l'environnement et l'accessibilité à tous, quels que soient



© Michel Denancé

les âges ou les handicaps. Sur 1 200 m² d'exposition permanente que complètent 200 m² d'exposition temporaire, environ 2 000 objets et documents sont présentés dans un parcours chronologique et thématique s'articulant autour d'une vitrine suspendue, véritable colonne vertébrale du musée. Longue de 18 mètres de long et haute de 8,5 mètres, elle contient une soixantaine de mannequins humains et équins retraçant l'évolution de l'équipement des « gendarmes » depuis l'époque médiévale. La scénographie place le visiteur au cœur de l'histoire grâce à des personnages et photographies à l'échelle 1 et met en exergue des pièces précieuses ou curieuses, tels le parchemin de 1474 attestant la rémunération des hommes sous les ordres du prévôt Tristan l'Hermitte, les menottes passées à Bonnot par « cette belle âme d'officier » qu'était le lieutenant Fontan, le revolver minutieusement historié par le garde Alexandre Cesses en détention durant la Commune et bien d'autres pièces d'équipement, des épées d'apparat aux « puciers » de cantonnement...

En filigrane : une vision de la société française

Les gendarmes vivent au plus proche des populations : leurs patrouilles les conduisent à croiser et échanger avec les uns et les autres, ils résident en famille au cœur des agglomérations. Raconter leur histoire équivaut d'une certaine manière à parcourir celle de la société française. L'enjeu est de mettre en évidence le lien constant, profond et parfois complexe entre l'histoire de la gendarmerie et celle de la nation. Le choix du colonel Salvador, figure emblématique de la Garde républicaine, comme président, et d'une jeune universitaire issue d'un cursus culturel, le capitaine Élinor Boularand, comme directrice, est à cet égard révélateur. Au cours de ses études, cette dernière découvre par hasard le sujet du patrimoine de la gendarmerie. Séduite par sa richesse, elle l'approfondit, son travail est remarqué et elle intègre le Service historique de la Défense. De Vincennes à Melun, il n'y aura qu'un pas qu'elle franchit allègrement jusqu'à la responsabilité du musée. Une jeune femme



© DRK

avenante, bien éloignée de la caricature du « condé » ou du « hareng saur », veille désormais sur cette gigantesque boîte aux trésors qu'est la mémoire de Pandore ! Une boîte qui contient dans ses réserves près de 30 000 pièces aussi diverses que des archives sonores, des figurines, des affiches, des toiles, des uniformes, des faïences, des emblèmes, des véhicules...

Attachée à la recherche et à l'étude, elle fait le lien entre chercheurs et pra-

suite page 16



© Michel Denancé

ticiens à travers des colloques, sans négliger des actions plus grand public telles les « ballades littéraires ».

De la maréchaussée royale aux gardiens de la République

C'est à la Guerre de Cent Ans, à cheval sur les XIV^e et XV^e siècles, que remontent les prémices de la gendarmerie alors appelée maréchaussée. Justice et police

sont étroitement mêlées et les prévôts chargés d'assurer la police militaire possèdent des attributions de justice extraordinaires. Bientôt, la mission ne se résume pas à intervenir dans les armées mais aussi à lutter contre les bandes de mercenaires et pillards qui ravagent le pays à leur suite. Dès Louis XII, la force se sédentarise avec la création des compagnies d'ordonnance

et François I^{er} étend encore les attributions de la maréchaussée qui couvrent entre autres les vols et le vagabondage. Au XVII^e siècle, le maillage du territoire est généralisé, touchant l'ensemble de la population dans toutes les provinces, affirmant le rôle de cette force locale. Aujourd'hui, toujours chargée de la sécurité en zones rurales et périurbaines, la gendarmerie est déployée sur 95 % du territoire national incluant les TOM, et concerne 55 % de la population française.

Au début du XVIII^e siècle, la maréchaussée est assimilée à la maison militaire du roi, mais quelques décennies plus tard, celle-ci est dissoute. La gendarmerie nationale naît véritablement en 1791, dotée de ses attributions modernes. Lors de la bataille de Hondschoote, le 8 septembre 1793, la participation de la 32^e division de gendarmerie est décisive. Elle va consacrer la reconnaissance des gendarmes en tant que soldats et sera la première victoire inscrite sur son drapeau. Le Premier Empire renforce la gendarmerie sous l'autorité d'une de

La grenade enflammée, gardienne de la République

Au XVII^e siècle, les soldats grenadiers font leur apparition dans l'armée. Hommes trempés, aguerris au maniement de ce lourd et dangereux projectile chargé de poudre noire, ils représentent une élite. Leur signe de ralliement : la « bombe enflammée ». En 1791, deux compagnies de grenadiers gendarmes se voient confier la protection de la représentation nationale. L'appellation « gendarmerie nationale » est adoptée et la grenade devient l'emblème commun. Depuis, comme une... traînée de poudre, la grenade enflammée s'est propagée à l'Europe.

ses figures iconiques, le maréchal Moncey. Elle réitérera des combats héroïques, notamment la légion de Burgos en 1812, durant la guerre d'indépendance espagnole. Le musée consacre l'une de ses vitrines au colonel de gendarmerie Alexis Bétéille qui, après avoir participé à nombre de batailles de la Grande Armée, est donné pour mort lors de la bataille de Villodrigo, blessé de douze coups de sabre dont six particulièrement graves à la tête. Au mitan du XIX^e siècle, la Garde républicaine est créée pour sécuriser les institutions législatives et exécutives. Les deux derniers siècles verront la gendarmerie évoluer considérablement, parfois ébranlée puis raffermie à l'heure de l'industrialisation, des guerres mondiales, des bouleversements sociétaux tels les événements de Mai-68 ou, aujourd'hui, de la menace terroriste.

suite page 18



© Michel Denancé

Portrait d'un centaure de la République

La moustache du colonel (ER) Jean-Louis Salvador frémit, son œil pétille, les formules savoureuses fleurissent le commentaire : nous nous arrêtons, inévitablement, devant les vitrines consacrées à la Garde républicaine. Enfant du Languedoc amoureux de sa terre et de sa langue, fils de viculteurs, Jean-Louis Salvador s'éprend tout jeune des chevaux. Au sortir de l'EOGN, doté de sa haute taille et déjà adonné de ses célèbres cyranesques moustaches, il entre à la Garde à l'âge de 20 ans. Il y effectuera une grande partie de sa carrière jusqu'à ce 23^e et dernier 14 juillet 2005, où il descend les Champs-Élysées à la tête du régiment de cavalerie, sur son fidèle cheval Balthazar. Il poursuit sa carrière jusqu'en 2014, en charge du patrimoine culturel de la gendarmerie au Service historique de la Défense.



© J. Cousteil

Passionné d'histoire, de cinéma et de littérature, ambassadeur inlassable et multilingue tissant des liens avec les dernières cavaleries militaires du monde, promouvant les spectacles publics de qualité, auteur enfin, il s'attache à faire connaître non seulement l'histoire de la Garde mais celle de la gendarmerie tout entière. L'engagement des hommes dans des conflits parfois méconnus comme la guerre d'indépendance d'Espagne sous Napoléon I^{er} le touche profondément et c'est en les plongeant au cœur du quotidien des combattants qu'il veut transmettre au lecteur comme au visiteur du musée la portée héroïque de ces destins dont peu sont gravés au fronton des temples de la République. Son dernier ouvrage, *Le Gendarme espagnol*, a été publié chez SPE en 2015.



▲ Lors de la cérémonie de remise de sabres aux officiers promus.

Maintien de l'ordre et sécurité des populations, polices judiciaire, administrative et scientifique, protection des mineurs, lutte contre les formes modernes de criminalité, police de la route et secours en montagne ou en mer, garde rapprochée des institutions de la République... la gendarmerie nationale révèle à Melun la continuité de ses missions autant que la diversité de ses attributions, toujours à la croisée des mondes civil et militaire.

Gendarmes et poilus, un rapport complexe

Dès la Belle Époque, la gendarmerie s'entraîne à assurer son rôle de police prévôtale au contact des troupes. Les grands mouvements de grève de la première décennie du xx^e siècle l'ont déjà formée aux interventions opérationnelles et on est allé « en grève » comme « on va-t-en guerre ». Dès la fin juillet, les gendarmes sont déjà constitués en unités mobilisées, les prévôtés.

4 000 hommes rejoignent le front. À la mobilisation générale du 1^{er} août 1914, ils s'assurent que tous les hommes de 23 à 48 ans rejoignent les armées et procèdent à la réquisition des bêtes et de certains matériels. Une fonction qui ne les rend pas fort sympathiques aux populations...

Avec la prolongation de la guerre, les

missions de gendarmerie se diversifient : fluidité de la circulation, notamment sur la Voie sacrée, surveillance des camps de prisonniers, contrôle et censure postale, renseignement sur le moral des populations, lutte contre le braconnage et le marché noir, traque des détrousseurs de cadavres, des déserteurs ou des femmes interdites dans les canton-

La gloire cinématographique du « Gendarme de Saint-Tropez »

Dans les locaux qui accueillirent sa brigade de 1879 à 2003, la ville de Saint-Tropez a ouvert un musée dédié à la gendarmerie et au cinéma. Visite obligatoire pour les nostalgiques de l'ère « BB » mais aussi de Cruchot, Gerber, Fougasse et Merlot, gendarmes qui conquièrent le cœur des Français dans les années 60 ! Ouvert de 10 h à 18 h tous les jours sauf le 1^{er} janvier, du 15 janvier au 1^{er} février, les 1^{er} et 17 mai et le 25 décembre.
2 place Blanqui, 83990 Saint-Tropez. Tél. : 04 94 55 90 20.

nements, contrôle des permissionnaires, répression de l'alcoolisme...

Rôle complexe souvent mal vécu par la troupe avec laquelle la relation se tend jusqu'à la crise de 1917 : les gendarmes devront exécuter les terribles sentences de mort sur leurs compatriotes mutinés.

Pour autant, les gendarmes s'exposent eux aussi : dans les premiers mois du conflit, les gendarmeries des dix départements envahis font face à l'invasion et sont les premières à affronter l'ennemi aux frontières pour tenter de retarder son avancée et permettre la fuite des civils.

L'engagement des gendarmes dans la troupe n'est pas autorisé et on leur refusera d'ailleurs la croix du combattant... Néanmoins, 290 gendarmes et 560 gardes républicains, conscients de leur réputation de « planqués », deviennent des poilus à titre individuel. 880 militaires de la gendarmerie perdent la vie durant le conflit, dont 270 dans les unités combattantes. D'autres sont blessés à l'instar de ces deux gardes républicains : le capitaine Merlhe, héros de l'aviation puis figure vénérée de la gendarmerie d'Afrique et le capitaine Chanu, grièvement blessé au visage.

Les moyens les plus modernes sur un socle de valeurs

Au moment où nous réalisons notre reportage, la cérémonie de remise de sabres aux officiers nouvellement promus se prépare dans un mélange de fébrilité et de recueillement. Cette consécration va clôturer une succession de moments rituels : les élèves-officiers de la 123^e promotion ont reçu leur TeTRA⁽¹⁾ et leur taconnet, puis se sont relayés pour méditer sur leur engagement face au drapeau du crépuscule jusqu'à l'aube.

(1) Tenue de Tradition portée par les élèves officiers et leur encadrement lors des cérémonies. Le taconnet, képi à aigrette, en fait partie.



© Michel Denancé

Accompagnés de leurs parrains, ils ont pu réfléchir aux valeurs et parfois au sacrifice de leurs prédécesseurs. Ils se préparent pour un véritable adoubement au cours d'une cérémonie nocturne en présence des familles et présidée par les plus hautes instances de l'Intérieur et de la gendarmerie. Moment qui consacre leur dévouement, lourd de sens en ces temps où les valeurs de la République et de la démocratie sont particulièrement exposées.

Face à ces menaces, la gendarmerie met en œuvre les techniques d'investigation et de lutte les plus perfectionnées de ses différents services et corps, en France comme à l'étranger. La réputation des gendarmes scientifiques français, tant sur le terrain des crimes et attentats que des catastrophes naturelles, est aujourd'hui reconnue dans le monde entier.

Le musée de la gendarmerie nationale en pratique

Adresse : 1-3 rue Émile Leclerc, 77000 Melun

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/musee

Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 h à 17 h 30 du 1^{er} octobre au 31 mars et jusqu'à 18 h du 1^{er} avril au 30 septembre.

Exposition temporaire : « Les sciences du crime », jusqu'en juin 2017.

ISABELLE COUSTEIL

Quand les mots se mobilisent !



© Idé

TOMBER EN PANNE

Au XVIII^e siècle, « mettre en panne » un bateau signifie l'immobiliser en mer. Pour ce faire, la voile est orientée en sorte d'équilibrer, de « bouter en penne » le vent, selon la formule attestée, elle, dès le XVI^e siècle. Le terme panne dérive du latin et désigne un tissu, une toile. La « panne de velours » est d'ailleurs un terme textile toujours en usage. Mettre en panne peut également désigner l'action qui consiste à faire pencher

l'embarcation, en cas de voie d'eau, pour limiter l'inondation et colmater la brèche. Il existe deux sortes de pannes : courante ou sèche. Quand la première utilise la voile pour arrêter le navire, la seconde recourt au gouvernail.

La mise en panne, volontaire, prend bientôt le sens d'un arrêt subi et subit... subit : le progrès industriel multiplie les machines qui, malheureusement, « tombent en panne ».

Au début du XX^e siècle, l'automobile récupère l'expression : plus question de voile ni de gouvernail mais de mécanique et de carburant. La panne sèche devient synonyme de réservoir vide. L'expression sort du registre mécanique pour concerner aussi bien l'argent que l'inspiration. Et la panne sèche de l'écrivain n'est pas seulement manque d'encre !



© idé

JOYEUX DRILLE

Les récits des « gaîtés de l'escadron » ont pu laisser croire que tous les poilus étaient de joyeux drilles. Ce terme, apparu au début du XVII^e siècle dans l'argot militaire, désigne vraisemblablement un soldat vagabond, soudard vêtu de guenilles – ou « drilles » – et guère recommandable. À cette même époque, en Angleterre, *to drill* signifie exercer un soldat. De nos jours encore, le « drill » est un entraînement militaire spécifique. Au fil des siècles, l'image d'une bande

de gais lurons supplante celle des « mauvais » ou des « vieux » drilles – terme qui désignait les libertins –, pour ne conserver que la notion positive de joyeuse camaraderie. Aux Pays-Bas, l'expression se traduit par « joyeux Français »!

Dans la chambre du drille Tu peux bien entrer fille, Mais non fille en sortir.

GÉRARD DE NERVAL - FAUST - 1840



© idé

LA FLEUR AU FUSIL

L'expression semble n'avoir pas d'origine antérieure à 1928, date à laquelle Jean Galtier-Boissière publie *La Fleur au fusil*, livre censuré lors de sa première édition de 1917. L'auteur évoque ces soldats partis insouciant, du moins en apparence : « Ils ne voyaient la bataille qu'à travers des chromos patriotiques, [...] comme une promenade militaire [...] ». Promenade sur des chemins bordés de bleuets, de marguerites et de coquelicots dont ils fleurissent leurs armes inutiles puisqu'ils ne feront, leur dit-on, qu'une bouchée de l'ennemi.

L'armistice signé, l'expression passe dans le langage civil pour signifier l'insouciance et l'enthousiasme. Lors de la guerre du Vietnam, les fleurs du *flower power* pacifiste s'opposent aux armes des GI américains : espoir qu'une fleur glissée dans un canon de fusil puisse le faire tomber en panne ?

« Grisés par les acclamations, les soldats ne sentent pas le poids du barda; bombant le torse, cadencant le pas, ils marchent crânement; les cris de la foule bruyante, les drapeaux qui flottent à toutes les fenêtres, les fleurs bigarrées qui ornent les képis, les capotes et les fusils, donnent à ce départ un air de fête joyeuse. »

JEAN GALTIER-BOISSIÈRE
LA FLEUR AU FUSIL - 1927



© idé

C'EST LA QUILLE !

Quelle bonne nouvelle pouvait faire d'un appelé un joyeux drille? Celle d'apprendre que c'était « la quille », la fin du service militaire, avec remise d'une quille en bois taillée par les copains. Si la version militaire date des années 1930, l'expression « troussez ses quilles », « prendre son sac et ses quilles » signifie, dès le XV^e siècle, fuir à toutes jambes. Au XVIII^e siècle, « avoir son sac et ses quilles » veut dire être chassé.

La quille désigne également une forme de bouteille ou encore, en langage populaire, une fille. Autant de bonnes raisons pour le soldat de prendre vite son sac et ses quilles pour fêter la liberté!

Les camoufleurs, grands illusionnistes de la guerre

Mimétisme, camouflage, leurre... tromper la proie ou l'ennemi est une tactique précieuse. Durant la Première Guerre mondiale, la France fut pionnière dans ce domaine grâce à l'ingéniosité de ses artistes. Dans son livre *Tromper l'ennemi*, Cécile Coutin révèle les coulisses de l'invention du camouflage moderne.



L'invention d'un mot

Le mot « camouflage » a été véritablement créé en 1914 dans le jargon militaire. Le verbe camoufler est, au XIX^e siècle, un terme argotique appliqué aux boissons pour exprimer l'idée de falsification, mais également celle de déguisement dans le milieu du théâtre. Camoufler proviendrait du vieux français « camouflet » qui désigne un nuage de fumée, de poussière. Les armées étrangères empruntèrent aux Français ce mot de « camouflage » qui n'existait pas dans leurs langues.



A A Gallipoli, en mai 1915, les Anglais capturent un tireur d'élite turc camouflé en buisson.

La nature, modèle d'ingéniosité

Nombre d'espèces naturelles utilisent des stratagèmes pour échapper aux prédateurs, observer et tromper les proies.

Adopter, par mimétisme, la couleur de son milieu naturel est la plus commune des formes de dissimulation : couleur de la végétation ou de la terre pour les espèces terrestres, couleur de l'eau et brillance des reflets lumineux pour les poissons. Un pelage peut également varier selon les climats et les saisons. Les modes de dissimulation sont parfois très complexes : ainsi les pigments naturels ou structures physiques microscopiques qui créent des couleurs destinées à tromper uniquement un type de prédateurs, cellules pigmentaires, dites chromatophores, de la seiche ou du caméléon leur permettant de contrôler leur coloration...

La couleur importe parfois moins que le motif. La perception visuelle se produit à travers les contrastes de contours et de forme ainsi que par le mouvement. Troubler la vision des contours entre pour une grande part dans l'art de la dissimulation : tigres, zèbres, chats rayés en sont l'exemple. Une autre « tactique » consiste à ressembler à quelque chose d'inintéressant pour le prédateur ou, au contraire, de dangereux : les insectes adoptent souvent ce procédé. D'autres encore ont la capacité de dissimuler les odeurs susceptibles de les trahir. Dès la Préhistoire, l'homme comprit l'intérêt de ces « inventions » pour survivre.

La bataille des couleurs

Dans l'Antiquité ou au Moyen Âge, les guerriers usèrent naturellement de

suite page 24



A Poste d'écoute dans un faux cadavre de cheval. Vues du côté français et du côté ennemi.



© Collection Éditions Pierre de Tailiac

▲ Les Mémoires d'un camoufleur, par Georges Spitzmüller.



© Auguste GOULDEN/ÉCPAD/Défense

▲ Soldats français près d'un faux canon destiné à attirer les tirs ennemis.

Le premier « léopard »

Le premier motif de camouflage, ancêtre de l'actuelle tenue « léopard », utilise une méthode habituelle des peintres décorateurs de théâtre : le vert, le brun et le bleu, couleurs dominantes dans la nature, sont savamment disposés sur la toile de fond beige. Le vert domine en larges plages cernées de brun pour créer une illusion de relief, tandis que des hachures bleues figurent les ombres.

stratagèmes pour feinter l'ennemi dont les plus célèbres sont le cheval de Troie ou la charrette de foin de Du Guesclin. Pourtant, ces ruses guerrières ne suscitèrent pas toujours l'admiration, bien au contraire. Elles sont considérées comme des manières honteuses car on

doit combattre « à la loyale ». Si, sur un plan pratique, il faut être reconnaissable sur le champ de bataille pour ne pas être confondu avec l'ennemi, notamment en des temps où les canons produisent énormément de fumée, il s'agit aussi d'arborer ses couleurs à tous les sens du terme, d'afficher bravement et noblement son appartenance et ses convictions.

La disparition des couleurs vives et l'apparition du camouflage ne se feront donc pas sans difficulté. Le mouvement s'amorce au XIX^e siècle : les Suédois adoptent un uniforme vert foncé. Puis les Allemands adoptent le vert de gris. Les colonies jouent leur rôle : les Anglais introduisent le kaki, mot signifiant « poussière » en hindoustani. Pourtant, les couleurs ternes ont du mal à s'imposer en France. Lorsque, le 14 juillet 1911, le général Dubail équipe les soldats de la tenue « réséda » – entre kaki et vert de gris – les malheureux se font huer par la population venue assister au défilé. Pour les âmes patriotes, l'ar-

mée doit combattre et gagner dans sa tenue de 1870.

En 1912, le peintre Édouard Detaille propose un modèle conservant le pantalon rouge garance instauré par Napoléon I^{er}. Un rouge qui avait pour fonction de dissimuler les taches de sang...

Pourtant, plusieurs facteurs vont rendre le camouflage acceptable et même souhaité. Les explosifs, perfectionnés, ne produisent plus de fumée et les combattants sont plus visibles. L'aviation fait son apparition et l'on voit désormais le champ de bataille d'en haut. La bataille de la Marne, en septembre 1914, accélère le processus. Les soldats « garance » sont de vraies cibles. L'éclatement du conflit prive l'industrie textile française de l'alizarine, colorant chimique rouge produit et acheté en Allemagne. On produit donc un tissu d'uniforme mêlant le bleu et l'écru : le bleu horizon. Mais l'élément déterminant est la guerre de position : l'immobilisme permet de déployer des techniques de

camouflage inenvisageables ou inutiles en mouvement.

Les décorateurs d'une tragédie

Dès le début de la campagne, Lucien-Victor Guirand de Scévola, artiste connu du Tout-Paris devenu maréchal des logis sous les drapeaux, remarque que la brillance du canon fait repérer celui-ci lors des tirs, tout comme ses servants aux uniformes bleus trop visibles. Il est assisté d'un petit groupe d'artistes et de décorateurs de théâtre rompus aux techniques du trompe-l'œil et de la peinture de grandes dimensions, qui élaborent d'immenses toiles bariolées se fondant dans l'environnement, venant recouvrir les pièces d'artillerie. Ils créent également une tenue pour les servants, dissimulant jusqu'aux mains et visages. Bientôt, ils peignent les pièces d'artillerie elles-mêmes, qui seront qualifiées de « pièces fantômes ». Dans le même temps, Louis Guingot, qui a mis au point une technique de peinture lavable pour Eugène Corbin, patron des Magasins réunis de Nancy, joue avec ce dernier, mobilisé tout comme lui, un rôle déter-

Un faux Paris

Le plus incroyable leurre, conçu en 1917, consiste en un faux Paris destiné à détourner l'attention des aéronefs allemands qui ont énormément progressé et menacent le vrai Paris. Seule la partie nord du projet, qui concerne trois zones, est mise en place en 1918 dans le secteur de Roissy-en-France : fausses usines, gare, effets d'éclairages et de fumées font croire à une activité industrielle et ferroviaire. L'Armistice intervient cependant avant que le dispositif n'ait réellement fait ses preuves.

minant. Le mimétisme passionne depuis longtemps Guingot qui a pour compagnon d'atelier... un caméléon. Étudiant les propriétés de distinction des couleurs par l'œil humain selon que les sujets sont immobiles ou en mouvement, il crée la tenue « léopard », qui ne retiendra pourtant pas l'attention du service des inventions du ministère de la Guerre. Officiellement instituée en 1915, la section de camouflage, dont l'emblème est un caméléon, est placée sous la responsabilité de Guirand de Scévola, assisté

LE MIRDIN
L'OBSERVATEUR ENNEMI N'ÉTAIT QU'UN MANNEQUIN



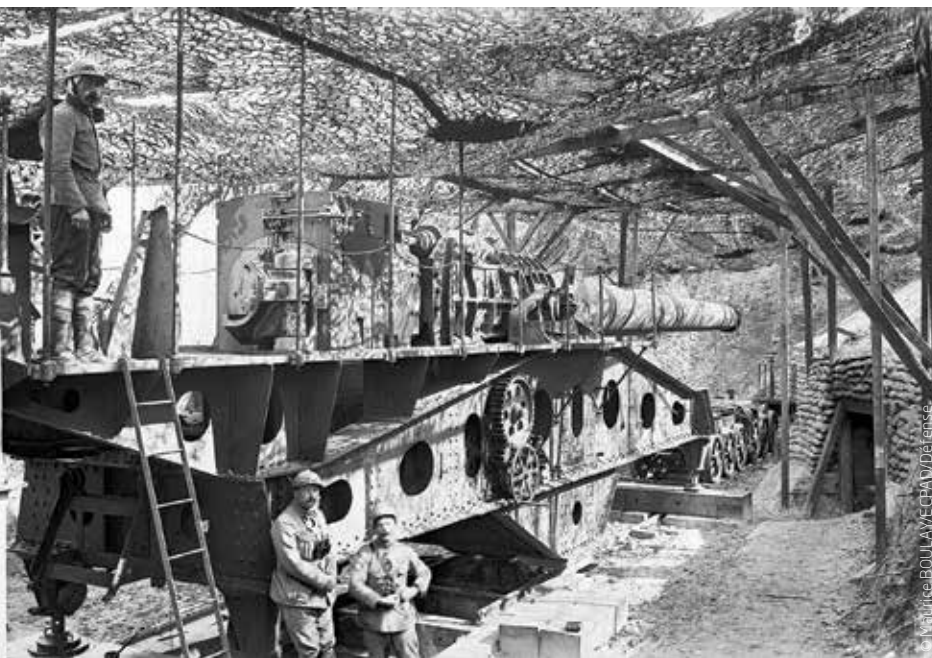
Au péril de leur vie, des soldats sont allés, une nuit, enlever ce faux observateur allemand « capturé » par des soldats français.

Faux observateur allemand « capturé » par des soldats français.

de Jean-Louis Forain, artiste et dessinateur au *Figaro*, nommé inspecteur général. On recrute les « camoufleurs » sur tous les fronts ainsi qu'auprès des réservistes territoriaux.

Bientôt, environ 200 artistes vont réfléchir aux plus ingénieuses manières de protéger hommes, positions et engins. Parmi eux, des noms tels Landowski, Abel-Truchet, Dunoyer de Segonzac ou encore Louis Bérard, accessoiriste-décorateur d'Edmond Rostand. L'art est

suite page 26



Pièce d'artillerie camouflée au moyen de filets.



© Jules-Louis TERTIOT/CPAD/Défense

▲ Une fausse vache en carton présentée par des soldats.

alors en pleine révolution : le cubisme, bien que souvent déconsidéré et traité « d'art boche », en déstructurant les formes et multipliant les angles de vue, aura une influence déterminante sur le perfectionnement du camouflage et des artistes d'avant-garde comme Fernand Léger (qui n'entrera pourtant pas dans la section) s'y intéresseront de très près. Une organisation du camouflage se met rapidement en place : l'atelier de préparation des matériaux est basé à Paris, trois ateliers sont créés près du front, à Amiens (déplacé à Chantilly en 1917), Châlons-sur-Marne et Nancy, autour desquels se développent des ateliers satellites d'une durée d'activité variable. En 1917, la section comprend 3 000 officiers et hommes de troupe. Plus de 10 000 femmes œuvrent à la confection des filets, toiles, teintures. Les ateliers

sont de véritables manufactures dont on ne possède que très peu d'images car ils sont gardés secrets.

La section de camouflage n'aura pas le temps de s'adapter à la guerre de mouvement et de trouver des techniques efficaces lorsque les armées avanceront trop rapidement. Après l'Armistice, elle sera dissoute et ne fera pas partie du plan de réorganisation de l'armée française élaboré en 1919.

Camouflage et leurre de génie

L'art du camouflage et du leurre recouvre un grand nombre de formes selon l'objectif et l'environnement : ballots et meules de paille dans les plaines céréalières, faux rochers dans les zones plus minérales, faux cadavres de chevaux conçus comme abris d'observation, immenses tapis de raphia imitant les prairies, dissimulant des positions d'artillerie lourde, sur lesquelles sont disséminées de fausses vaches – que l'on déplace la nuit – pour laisser croire à



© Victor DIETSCH/ECAD/Défense

▲ L'atelier de camouflage de Châlons-sur-Marne, avril 1916.



© Auguste GOULDEN/VECPAD/Défense



© Auguste GOULDEN/VECPAD/Défense



Atelier de Nancy, 1^{er} mai 1918 : des ouvrières peignent des toiles, puis les ébouillantent pour fixer les couleurs.

une zone paisible, faux soldats et faux engins, guérites blindées insérées dans de faux monuments aux morts, piliers d'églises, cheminées ou bornes kilométriques et, abritant des observateurs ou des périscopes, faux arbres enfin. Les hommes repèrent de gros arbres assez droits, ébranchés par les bombardements, pouvant constituer un poste d'observation sur le front même. Ils les transforment en creusant le tronc ou reproduisent carrément des « sosies » qui vont remplacer le vrai, échange périlleux réalisé la nuit. Le décorateur

André Mare devient un spécialiste du genre. Il en installe plus de 76 dans l'Oise durant l'hiver 1916-1917 et devient instructeur ès-camouflage auprès de l'armée britannique.

Même les chevaux sont camouflés, notamment les chevaux blancs destinés à assurer des transports de nuit. Leur robe trop visible est badigeonnée au permanganate de potassium...

L'art de l'illusion n'aura guère de limites. On va jusqu'à déplacer de vraies cibles : la chapelle de la Bove au Chemin des Dames, que l'ennemi utilise comme point

de repère pour le réglage de son artillerie, est démontée et reconstruite 400 mètres plus loin en une seule nuit. La ville de Pont-à-Mousson est entièrement camouflée. Le Grand Canal de Versailles est en partie recouvert de pontons et de végétation pour prendre l'apparence d'un ruisseau. En pleine Argonne surgissent les jardins de Shéhérazade, en Alsace un village andalou. Le décorateur Rousselet imagine même de retourner le paysage pour faire croire aux Allemands que leurs propres lignes sont les lignes françaises : ils attaquent leurs propres réserves, atteignent le Rhin et se retrouvent chez eux !

Dans l'air et sur l'eau

Le développement aéronautique et de la flotte de navires de guerre vont faire progresser les techniques de camouflage. La peinture du dessous et du dessus de l'avion diffère, tenant compte des couleurs du sol et du ciel, elle varie également selon que les appareils volent de jour ou de nuit, selon qu'ils sont amenés à survoler la mer. Certains arborent un bariolage intense, losanges d'arlequins, d'autres font appel à la technique picturale du pointillisme. Les artistes vorticistes anglais créent des motifs étranges qui déstructurent visuellement la forme des aéroplanes et utilisent des peintures mates évitant les brillances sous le soleil.

L'identification des bateaux doit être faussée, notamment aux yeux des sous-marins allemands : les motifs cassent la ligne, raccourcissent optiquement la coque, la fondent avec l'eau ou le ciel, attirent l'attention sur un élément qui déplace visuellement le centre de gravité, inversent le sens apparent de navigation...

Le peintre illustrateur de marine Pierre Gatier, ami de Picabia et de Laurencin, est l'un des artistes phares du service

suite page 28

du camouflage de la marine à Rochefort, puis à Paris, tout comme Sandy-Hook, dont aucune des « œuvres » ne sera touchée par l'ennemi. Longtemps, les camoufleurs français tiennent le haut du pavé et inspirent les autres armées européennes.

Le camouflage moderne

Les techniques de camouflage ont bien entendu évolué avec les guerres modernes. Durant la Seconde Guerre mondiale, de nouveaux motifs apparaissent, comme la brique lors de la bataille de Stalingrad. Les blockhaus du Mur de l'Atlantique sont ornés de façades dotées de fenêtres afin de passer pour des immeubles d'habitation. En 1937, les Waffen-SS renouent avec le culte du « chasseur soldat » et une firme allemande crée un textile imprimé d'un « motif d'arbre » composé de petites taches et de formes rappelant les feuilles. Amélioré, il débouche en 1944 sur un camouflage « petit pois », seulement composé d'un assemblage quadricolore rappelant le pelage des félins. Les Américains s'en inspirent mais ne l'utilisent que sur le front Pacifique afin d'éviter les confusions avec leurs adversaires nazis.

Chaque pays a depuis lors adopté un modèle propre, avec des variantes selon les zones géographiques dans lesquelles se situent les théâtres d'opérations. Ainsi, les guerres en Indochine ou au Vietnam apportèrent leur lot d'adaptations.

Aujourd'hui, soldats et snipers utilisent encore les méthodes les plus anciennes pour briser la silhouette humaine et la fondre dans le décor, comme les feuillages ou les fausses matières naturelles. Pourtant, les progrès spectaculaires dans le domaine de l'observation avec les infrarouges, la détection acoustique et le numérique, ont nécessité des adaptations des matières et des motifs. Avec



© LEMARE/ECIPA/Défense

Atelier de camouflage américain à Paris, 1918.

l'imagerie satellite, les couleurs traditionnelles du camouflage ont évolué. L'apparition du numérique a bien entendu modifié les dessins en introduisant la pixellisation. Au tout début du XXI^e siècle, l'armée canadienne a mis au point le premier camouflage numérique assisté par informatique, utilisant des synthèses d'images satellites.

D'autres technologies sont exploitées afin

de diminuer le rayonnement thermique de l'objet couvert et le rendre ainsi moins détectable aux infrarouges.

Mais les principes du camouflage moderne restent bien ceux mis au point par les artistes camoufleurs de la Première Guerre mondiale, véritables illusionnistes.

ISABELLE COUSTEIL

Centre-Europe est le nom du camouflage réglementaire de l'armée française depuis les années 1990. C'est un motif inspiré de la végétation de la forêt de Fontainebleau, constitué de quatre couleurs (vert, noir, marron, beige). Il existe dans une version désert appelée **Daguet**, car étroitement lié à l'opération Daguet de la guerre du Golfe en 1990-1991 et limitant la détection à l'infrarouge.

Comment vous est venue l'idée de vous intéresser au camouflage?

Par le biais de l'art! Je suis issue d'une lignée d'artistes, je fus l'élève de mon grand-père qui était sculpteur et je suis moi-même peintre et musicienne. J'ai effectué un cursus universitaire en histoire de l'art et archéologie, spécialiste des époques romaine et gallo-romaine mais, au gré des disponibilités de postes, j'ai été nommée au musée des Deux Guerres mondiales (BDIC). C'est là que je me suis prise de passion pour l'histoire contemporaine.

Qu'est-ce qui a suscité cet engouement inattendu?

J'ai été littéralement bouleversée par les témoignages graphiques des artistes découverts lors de l'inventaire des collections. Lorsque j'ai entrepris ma thèse, j'ai pris pour sujet le dessinateur Jean-Louis Forain et la guerre de 14-18. Forain était originaire de Reims comme mon arrière-grand-père sculpteur qui avait œuvré sur la cathédrale, et ils avaient tous deux été outrés par les ravages des obus incendiaires sur ce remarquable édifice.

Vous avez ensuite intégré la Bibliothèque nationale de France...

Oui, et c'est au sein du département des arts du spectacle que j'ai eu la preuve que les techniques de décors de théâtre avaient été directement appliquées au camouflage militaire. Je me suis rendu compte que ce sujet, tenu secret, n'avait jamais été publié, ou seulement sous un angle très technique. J'ai approfondi mes recherches, écrit le livre et, depuis, le centenaire de

Entretien avec Cécile Coutin



© Marie-Cécile Quentin

la Grande Guerre m'a amenée à raconter l'épopée des camoufleurs un peu partout en France!

Votre livre est préfacé par Jean-Charles de Castelbajac. Quel rapport entre camouflage et mode?

La tenue « léopard », principalement destinée aux parachutistes, a été assimilée à la tenue des soldats d'élite. La mode des surplus militaires et la tenue des guérilleros dans les années 60 l'ont sans doute également popularisée auprès de la jeunesse. Castelbajac, couturier issu d'une famille de militaires, fut le premier à créer une collection de mode en tissu léopard en 1960.



En savoir plus

Tromper l'ennemi : l'invention du camouflage moderne en 1914-1918

Par Cécile Coutin

240 pages

Pierre de Taillac Éditions

ecpa ▶ d

AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE

Témoign depuis 1915 de l'engagement de nos forces
partout dans le monde



12 millions de photographies / 31 000 films

www.ecpad.fr

F 83-549 L179 / Defense / ecpad - photo recadrée



O-arm un scanner ambulante à Paris Saint-Joseph

La Fondation des « Gueules Cassées » a financé un nouveau matériel de pointe, un scanner ambulante à vision tridimensionnelle, outil innovant et extraordinaire de précision, porté par les équipes du groupe hospitalier Paris Saint-Joseph.



© UBFT

Le 8 mars 2017, le groupe hospitalier Paris Saint-Joseph accueillait la Fondation des « Gueules Cassées » à une soirée de remerciements. De gauche à droite : le docteur Guillaume Riouallon, chirurgien orthopédiste, Jean-Patrick Lajonchère, directeur général, le docteur Pomme Jouffroy, chef du service de chirurgie orthopédique, le général Chauchart du Mottay et le docteur Stéphane Wolff, chirurgien orthopédiste.

En chirurgie reconstructrice osseuse, les opérateurs ont besoin d'une imagerie tridimensionnelle.

Jusqu'à présent, ces images ne pouvaient être obtenues que par scanner. Elles étaient réalisées avant l'intervention pour programmer les gestes et en post-opératoire pour contrôler les réductions et le matériel mis en place. Si le contrôle radiologique était bon, l'intervention était réussie. Dans le cas contraire, il fallait une nouvelle intervention.

L'O-arm est un scanner ambulante, un anneau mobile qui se ferme sur le patient endormi au bloc et donne à l'opérateur cette vision tridimensionnelle. Il est également couplé à une navigation, sorte de GPS du patient. Des capteurs sont positionnés sur les instruments, ce qui permet de diriger les gestes avec une très grande précision. Différents services vont bénéficier de l'O-arm à Paris Saint-Joseph, parmi lesquels la traumatologie, la reconstruction, la chirurgie cranio-faciale ou encore l'orthopédie.

Vie et mort du nerf optique : un fauteuil pour deux protéines

La Fondation des « Gueules Cassées » soutient massivement la recherche fondamentale. Elle finance actuellement à la fois les travaux et une thèse sur les neuropathies optiques sous la responsabilité du docteur Laetitia Arnauné-Pelloquin, au Centre de recherches sur la cognition animale (CRCA) de l'université Paul Sabatier à Toulouse. L'objectif de ces recherches : explorer l'interaction de deux protéines, OPA1 et BNIP3, sur la mort et la survie des cellules du nerf optique et étudier le délicat équilibre qui les relie. *Entretien.*



Le docteur Laetitia Arnauné-Pelloquin.

Pouvez-vous résumer vos travaux en quelques phrases ?

Docteur Laetitia Arnauné-Pelloquin : Nous travaillons sur les neuropathies optiques liées à l'hérédité et tout particulièrement sur l'atrophie optique dominante de type 1. Pour faire simple, il s'agit d'une maladie d'origine génétique rare qui touche le nerf optique et entraîne à terme la cécité. Elle concerne le plus souvent des sujets assez jeunes. Dans le

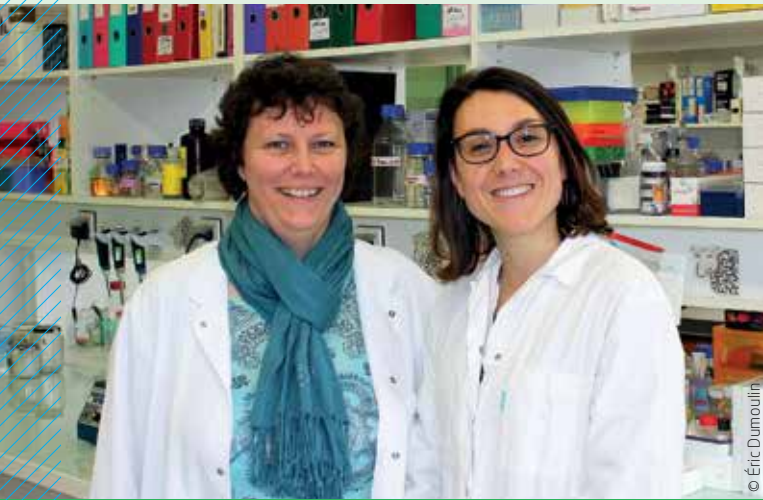
même temps, les pistes ouvertes par ces travaux nous aident à progresser aussi sur les cas d'atrophies optiques liées à l'âge ou d'origine traumatique.

Quelles cellules oculaires sont concernées par vos recherches ?

Permettez-moi d'abord de rappeler brièvement comment fonctionne un œil humain. La lumière pénètre par la pupille, puis passe par le cristallin et se concentre sur la rétine au sein de laquelle les images se forment à l'envers. Ces images sont ensuite transmises au cerveau par l'entremise du nerf optique. En traitant l'information, le cerveau inverse de nouveau les images. Heureusement d'ailleurs... car sinon, nous verrions le monde à l'envers ! Pour revenir à votre question, nous travaillons plus spécifiquement sur les cellules ganglionnaires de la rétine qui forment le nerf optique et envoient le signal électrique au cerveau. Si elles meurent, tout s'éteint !

Quelles pistes explorez-vous ?

À la fin des années 90, une nouvelle protéine, dénommée OPA1 et associée à l'atrophie optique dominante,



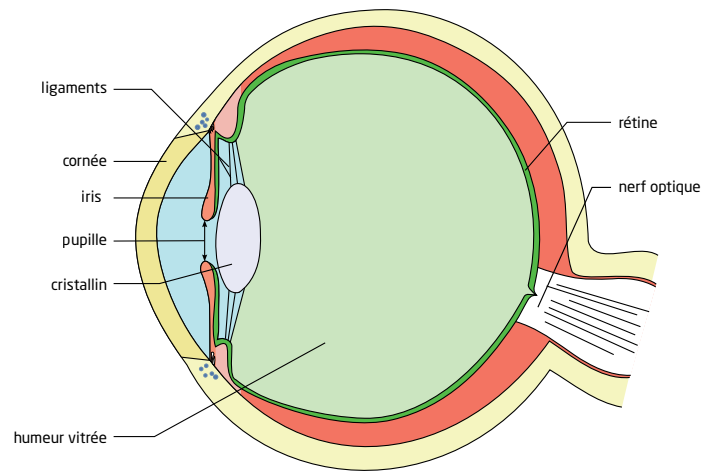
*Laetitia Arnauné-Pelloquin et Manon Moulis,
chercheuse post-doctorante.*

a été découverte par notre laboratoire. Nous avons cherché à comprendre son mode de fonctionnement et les relations qu'elle entretient avec son environnement. Nous nous sommes aperçus qu'elle était localisée dans des sous-composants cellulaires appelés mitochondries. Ces dernières sont de véritables « centrales énergétiques » : elles transforment les nutriments et l'oxygène en énergie indispensable à la survie de la cellule. Pour imagier plus encore, ce sont des « super-héros » cellulaires. Mais comme beaucoup de super-héros, elles possèdent également un côté obscur : elles peuvent provoquer la mort de la cellule suite à une agression physique ou chimique, interne ou externe. C'est ce que l'on nomme apoptose ou mort cellulaire programmée. La cellule va déclencher son autodestruction pour éviter de libérer des molécules dangereuses pour ses voisines. Et nous avons remarqué que la fameuse protéine OPA1 pouvait déclencher cette apoptose dans certaines situations particulières...

Pour schématiser à outrance, cette protéine peut provoquer la cécité ?

Disons qu'elle participe activement au processus... Mais notre aventure n'est pas finie ! Au début des années 2000, nous avons identifié une autre protéine appelée BNIP3, qui se révèle en mesure d'inac-

suite page 34



▲ Schéma de l'œil humain.

Laetitia Arnauné-Pelloquin : bio express

1994 : Master 2 à l'Institut de pharmacologie et de biologie structurale (IPBS) de Toulouse.

1999 : Thèse sur le cycle cellulaire et la dynamique mitochondriale, sous la direction de Pascale Belenguer, à Toulouse.

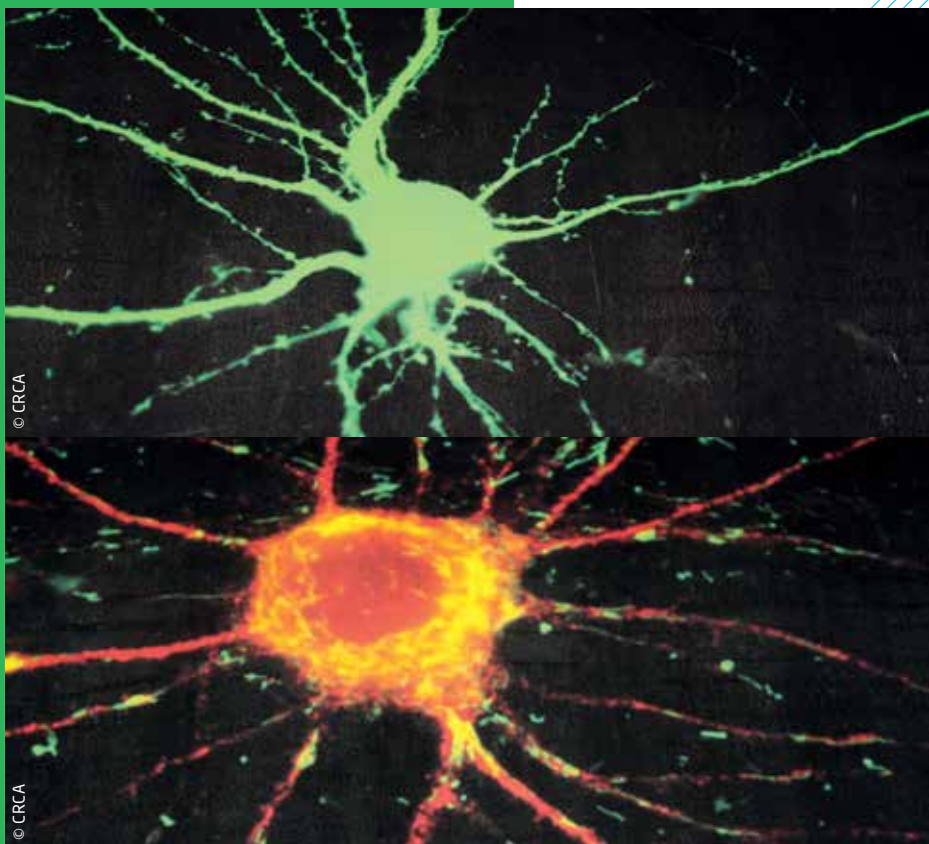
1999-2001 : Post-doctorat à Salamanque en Espagne.

2002 : Maître de conférences en biologie cellulaire et chercheuse à l'université Paul Sabatier de Toulouse. Intègre l'équipe dirigée par Pascale Belenguer, rattachée en 2011 au Centre de biologie du développement (CBD) puis en 2016 au Centre de recherches sur la cognition animale (CRCA).

2005-2017 : Encadrement de trois thèses consacrées aux neuropathies optiques et publications dans des revues internationales dont *EMBO Reports* et *Journal of Neurochemistry* sur cette thématique.

Un engagement affirmé

Après avoir soutenu en 2013 un axe de recherche de l'équipe dirigée par Noélie Davezac, la Fondation des « Gueules Cassées » accompagne depuis 2015 les travaux de l'équipe MINDING du CRCA. Elle a notamment financé la quatrième année de doctorat de Manon Moulis. Sa thèse - soutenue avec brio fin 2016 - portait sur l'implication des deux protéines OPA1 et BNIP3 dans la balance entre la survie et la mort des cellules neuronales. Manon Moulis est actuellement chercheuse post-doctorante au sein d'une unité Inserm de l'université Paul Sabatier de Toulouse.



« Les cellules ganglionnaires de la rétine forment le nerf optique et envoient le signal électrique au cerveau. »

tiver OPA1. Elles possèdent donc à elles deux un droit de vie ou de mort sur la cellule. Nous tentons depuis lors de décrypter leur mode de communication et le mécanisme qui préside à leur « décision » finale. Nous en sommes encore au stade de la recherche sur des cellules *in vitro* mais commençons à basculer progressivement sur des modèles animaux. L'idée, à terme, est de soigner la pathologie ou, à défaut, de ralentir la progression de la dégénérescence en trouvant la bonne fenêtre thérapeutique pour protéger les cellules.

Comment travaillez-vous au quotidien ?

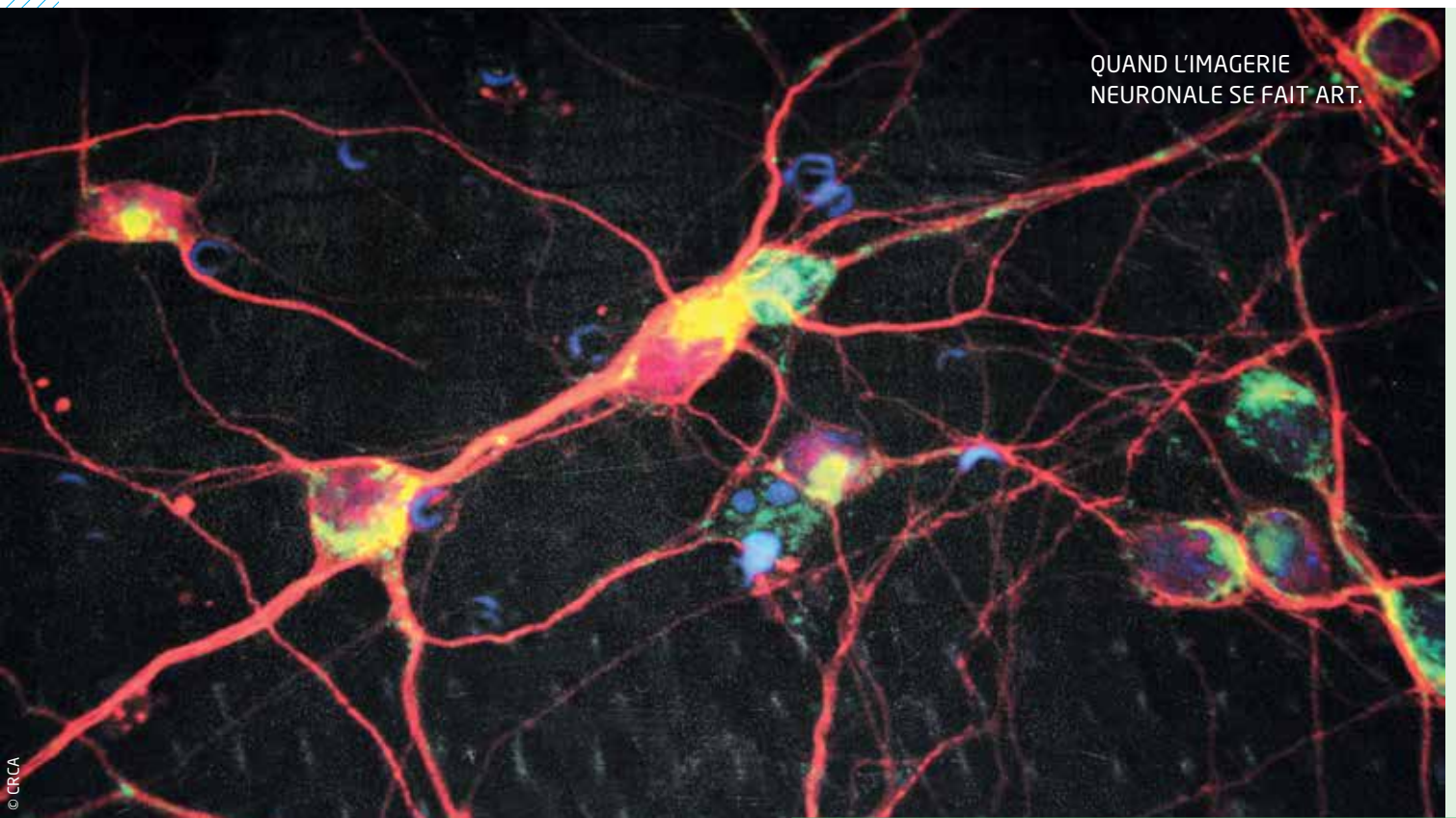
La recherche fondamentale est une œuvre de longue haleine. Elle nécessite des milliers d'heures réparties entre approche biochimique, analyse microscopique et traitements d'images. L'objectif étant de réussir à approcher au plus près des mécanismes en jeu et de garantir la pertinence statistique de nos obser-

vations. Nous consacrons également beaucoup de temps à suivre au plus près la bibliographie, c'est-à-dire la littérature scientifique rapportant les travaux menés par d'autres équipes dans le monde. Nous effectuons aussi des recherches de fonds, indispensables pour mener à bien nos recherches. C'est pourquoi une Fondation comme la vôtre constitue un soutien décisif et bienvenu.

Quels débouchés possibles pour quel calendrier ?

Soyons clairs ! Aucun essai clinique n'est envisageable avant une dizaine d'années. Les horizons thérapeutiques demeurent donc encore éloignés. Toutefois, ces recherches sont porteuses d'espoir. Pour les patients atteints de cette maladie orpheline en tout premier lieu mais aussi - par extension - pour l'ensemble des personnes touchées par une neuropathie optique d'ordre traumatique ou liée à l'âge. Et ce,

QUAND L'IMAGERIE
NEURONALE SE FAIT ART.



© CRCA

dans la mesure où les processus cellulaires identifiés s'avèrent très similaires. Je pense par exemple aux effets d'une explosion ou d'un choc brutal au combat, entraînant le cisaillement du nerf optique. Autre illustration : nous étudions les réactions des deux protéines en cas de privation d'oxygène - ou hypoxie - de la cellule, une conséquence très classique des accidents vasculaires cérébraux. Sans oublier les développements potentiels pour des pathologies du vieillissement de type maladie d'Alzheimer. Le champ des possibles est donc fort étendu...

Le mot de la fin ?

Notre travail relève d'une alchimie permanente entre précision et rigueur scientifique, patience et pugnacité, stagnations et percées... Une telle épopée scientifique est le projet de toute une vie !

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC DUMOULIN

Pleins feux sur le CRCA

Le Centre de recherches sur la cognition animale de l'université Paul Sabatier de Toulouse rassemble environ 80 personnes et se subdivise en 5 départements :

- Comportement collectif (CAB)
- Plasticité dépendante de l'expérience chez l'insecte (EXPLAIN)
- Variabilité interindividuelle et Plasticité émergente (IVEP)
- Mécanismes neurobiologiques de la mémoire (REMENBeR) mitochondries,
- Mitochondries, plasticité neuronale et neurodégénérescence (MINDING)

Mutualisation des moyens et transversalité obligent, le CRCA a rejoint en 2017 une nouvelle fédération de recherche : le Centre de biologie intégrative de Toulouse, ou CBI. Regroupant plus de 400 chercheurs, le CBI forme un pôle fort en biologie post-génomique. Le challenge : répondre - grâce à sa nature structurante, à sa masse critique et aux expertises complémentaires de ses chercheurs - aux immenses défis scientifiques et technologiques dans ce domaine.

LES ÉTATS-UNIS DANS LA GRANDE GUERRE

DE HÉLÈNE HARTER



Éditions Tallandier
www.tallandier.com
512 pages

6 avril 1917. Le Président Wilson signe la déclaration de guerre contre l'Allemagne et rejoint les pays de l'Entente. Malgré cette entrée tardive dans la Première Guerre mondiale, les États-Unis ne sont pas un acteur passif du conflit entre 1914 et 1917. Mais le sacrifice américain paraît modeste vu de ce côté de l'Atlantique : tandis que les Alliés ont perdu des millions d'hommes au combat, les Américains déplorent à peine 116 000 tués. Dès lors, comment aborder l'histoire des États-Unis dans la Première Guerre mondiale ?

Un siècle après l'entrée en guerre des États-Unis, Hélène Harter démontre son rôle majeur dans la victoire alliée. Elle revient à la fois sur le corps expéditionnaire en France, sur le rôle de figures militaires comme Pershing et MacArthur, mais montre également comment la Première Guerre mondiale pose le premier jalon d'un « XX^e siècle américain » où les États-Unis deviennent les acteurs incontournables du système international.

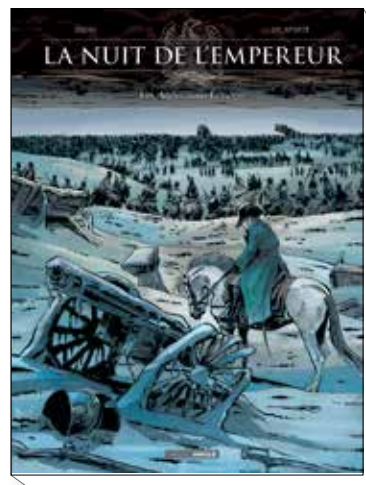
LA NUIT DE L'EMPEREUR LES AIGLES SOUS LA NEIGE

DE ORDAS ET DELAPORTE

Pour Napoléon, le péril est partout... y compris dans son propre camp. Malgré les dangers conjugués de l'hiver et des Cosaques, le lieutenant Martel et la comtesse Danilov ont réussi à ramener sain et sauf l'Empereur à l'abri de l'ennemi. Malheureusement, le sosie de Napoléon, cible désignée des comploteurs, a été blessé et enlevé. Il faut le récupérer. L'Empereur charge Martel et ses vétérans de cette dangereuse mission, au milieu des Cosaques renégats et des troupes régulières russes.

Éditions Grand Angle
www.angle.fr
48 pages

Scénario : Patrice Ordas
Dessin : Xavier Delaporte

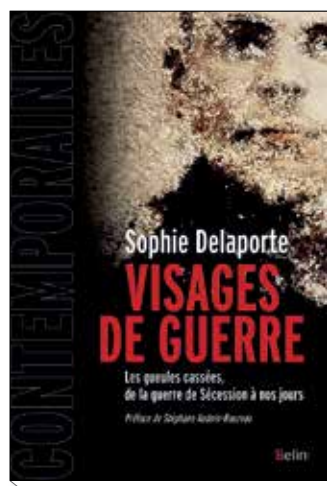


BD

VISAGES DE GUERRE LES GUEULES CASSÉES, DE LA GUERRE DE SÉCESSION À NOS JOURS

DE SOPHIE DELAPORTE

Longtemps la parole des blessés a échappé à l'historien. Sophie Delaporte retrace l'itinéraire de souffrance des blessés au visage du milieu du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, dans une perspective mondiale en puisant dans les archives et en menant de nombreux entretiens en France, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en Argentine, au Vietnam ou encore en Israël. Elle raconte leurs blessures, leur difficile reconstruction et leur donne la parole et s'efforce de reconstruire la trajectoire de ces existences souvent brisées par l'atteinte au visage. La postface est signée des présidents de l'UBFT et de la Fondation des « Gueules Cassées ».



Belin Éditeur
www.belin-editeur.com
304 pages

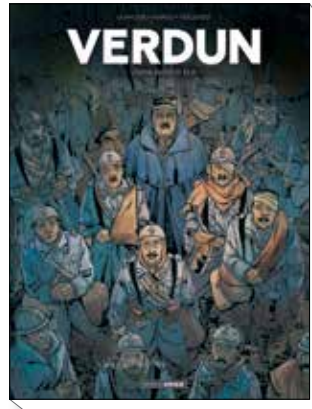
VERDUN

DE LE NAOUR, MARKO,
HOLGADO

Une résistance aussi héroïque que désespérée.

Juin 1916 - Le commandant Raynal, un officier blessé, se porte volontaire pour une mission désespérée : prendre le commandement du fort de Vaux, aux avant-postes des lignes françaises, et tenir tête à l'offensive allemande qui avance. Sans moyens et dans des conditions épouvantables, Raynal et ses hommes vont pourtant se battre avec acharnement, assoiffés et ne tenant que grâce au maigre espoir de l'arrivée de renforts ou d'une contre-offensive salvatrice...

Scénario : Jean-Yves Le Naour
Dessin : Marko, Holgado



BD

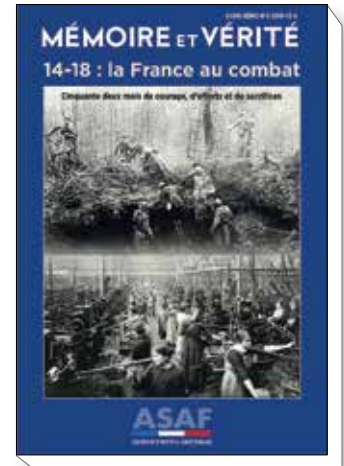
Éditions Grand Angle
www.angle.fr
48 pages

MÉMOIRE ET VÉRITÉ

14-18 :
LA FRANCE AU COMBAT

198 pages rédigées par 23 auteurs - professeurs, historiens, officiers -, abondamment illustrées, qui donnent un éclairage inédit sur une période dramatique et glorieuse de notre histoire. Vous découvrirez la formidable capacité d'innovation et d'adaptation de la France, vous réaliserez mieux la valeur exceptionnelle de ses soldats, vous mesurerez les compétences du haut commandement, enfin vous comprendrez comment notre pays fut plus intimement que jamais lié à son armée.

*Publié avec le soutien
des Gueules Cassées.*



Éditions ASAF
www.asafrance.fr
198 pages

MADELEINE PAULIAC : L'INSOUMISE

DE PHILIPPE MAYNIAL

L'extraordinaire histoire du docteur Madeleine Pauliac, l'héroïne du film *Les Innocentes*, nommé quatre fois aux César 2017.

En juillet 1945, quelques semaines après la déroute nazie, Madeleine Pauliac, médecin et lieutenant, prend la tête à Varsovie de l'Escadron bleu : onze Françaises de la Croix-Rouge d'à peine vingt ans qui, inlassablement, le jour comme la nuit, rapatrient les blessés français et volent au secours des rescapés des camps de concentration, de Majdanek, en Pologne, à Dachau, en Allemagne.

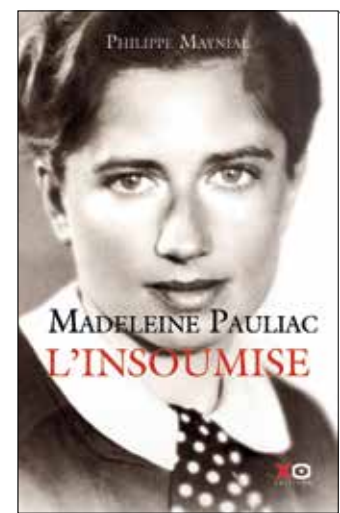
Chaque jour avec ses coéquipières, Madeleine Pauliac fait face à l'horreur, au désespoir, à la violence de soldats

russes qui n'ont pas hésité à violer des religieuses polonaises. Plusieurs d'entre elles se retrouvent enceintes. Dans le plus grand secret, Madeleine Pauliac les aide à accoucher.

Avec l'Escadron bleu, Madeleine Pauliac accomplit plus de deux cents missions de sauvetage, n'hésitant pas à « kidnapper » des blessés français dans des hôpitaux russes.

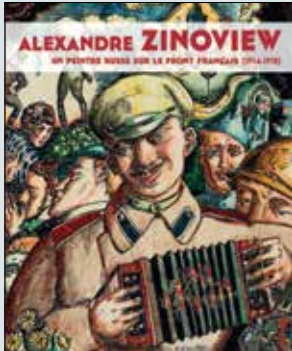
Jusqu'à ce jour de février 1946 où elle périt en voiture, sur une route verglacée près de Varsovie.

*Philippe Maynial est le neveu
de Madeleine Pauliac.*



XO Éditions
www.xoeditions.com
286 pages

ALEXANDRE ZINOVIEV : LE THÉÂTRE DE LA GUERRE



Peintre russe arrivé en 1908 à Paris, rapidement connu à Montparnasse, Alexandre Petrovitch Zinoviev se lie d'amitié avec Diego Rivera et connaît Picasso. Le 24 août 1914, il s'engage dans la Légion étrangère pour cinq ans afin de défendre sa patrie d'adoption et sceller par son exemple personnel l'alliance franco-russe. L'exposition retrace un destin personnel hors normes et un parcours artistique où peinture, graphisme et photographie se nourrissent les uns les autres.

Historial de la Grande Guerre

Château de Péronne
Place André Audinot,
80200 Péronne
Du 18 mai au 10 décembre 2017

Musée

LÉGION ET CINÉMA, QUAND LE 7^E ART S'EMPRE DU KÉPI BLANC

Le musée de la Légion étrangère situé à Aubagne accueille une exposition inédite sur les thèmes du cinéma et de la Légion.

La Légion a toujours suscité l'idée d'aventure ou de nouveau départ, et le cinéma a largement contribué à promouvoir l'image d'un légionnaire viril, bagarreur et séducteur.

En écho à cette exposition, différents cinémas proposent des projections de films autour de la Légion...

Musée de la Légion étrangère

Chemin de Thuillère, 13400 Aubagne
Jusqu'au 27 août 2017



Musée

DE TERRE ET D'ACIER : ARCHÉOLOGIE DE LA GRANDE GUERRE

Près de 300 objets issus de fouilles, meurtris par la guerre et conservés par la terre, mis en lumière lors de recherches archéologiques récentes, permettent de découvrir le quotidien du combattant. Mettez-vous dans la peau d'un archéologue. Un bac de fouille numérique et un parcours interactif vous permettront de mieux comprendre le travail de l'archéologue et vous feront découvrir les différentes disciplines de l'archéologie.

Musée de la Grande Guerre

Rue Lazare Ponticelli, 77100 Meaux
Jusqu'au 18 septembre 2017



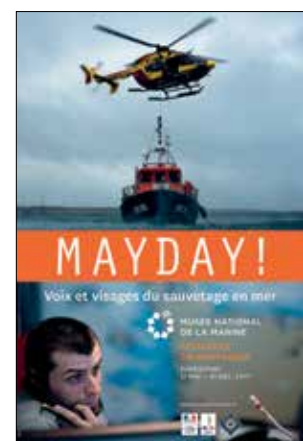
Musée

MAYDAY! VOIX ET VISAGES DU SAUVETAGE EN MER

Atravers une nouvelle installation temporaire, le musée de la Marine de Port-Louis évoque l'histoire et l'actualité du sauvetage en mer. Mêlant sons et images, elle s'appuie sur ses riches collections. Un programme d'événements culturels y est associé : conférences, animations, visites et ateliers, interventions de sauveteurs et concerts.

Musée national de la Marine

Citadelle de Port-Louis, 56290 Port-Louis
À partir du 12 mai



Avec  chaque soutien est
une chance

**Prêts
à jouer
le jeu**
pour
**Paris
2024?**

Paris 2024 est une chance pour la France.
Soyez une chance pour Paris 2024 !

Rendez-vous sur les réseaux sociaux FDJ®
pour **#JouerLeJeu**
et donner à la candidature toutes ses chances.

www.groupefdj.com



PARTENAIRE OFFICIEL



PARIS

Ville candidate
Jeux Olympiques de 2024

Les réunions régionales 2017

Ces rencontres annuelles organisées par les délégués sont des moments forts dans la vie des différentes délégations. Elles permettent aux administrateurs de présenter le bilan de l'année écoulée mais également les perspectives d'avenir.

Les premières réunions régionales 2017 se sont tenues dans les villes de Marsannay-la-Côte, Lille, Reims, Colmar et Bastia.

Lors de ces rencontres, les intervenants ont présenté les trois entités que représentent les Gueules Cassées :

- L'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT),
- La Fondation des « Gueules Cassées »,
- La filiale Colonel Yves Picot Société par Actions Simplifiée (CYP SAS).

Ces réunions sont toujours des moments forts de partage, d'échanges et de convivialité appréciés de tous.

Vos délégués

Les délégués sont choisis parmi les membres de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) et nommés par le Conseil d'administration. Ils ont pour rôle d'assurer le lien entre les membres et conjoints survivants de leur délégation et le siège social de l'Union.

De par leur proximité, ils assurent un véritable soutien moral aux camarades

en difficulté. Ils les assistent également dans la constitution de leurs dossiers de demande d'entraide - comme les allocations mariage, naissance, décès ou études - et de soutien, pour les membres en difficulté financière.

Ils transmettent au siège également toutes les informations dont ils ont connaissance concernant les modifications de coordonnées des membres.

Ils organisent une réunion régionale une fois par an à laquelle sont conviés tous les membres et conjoints survivants

de leur délégation et qui est présidée par un administrateur de l'UBFT.

Ils assurent la liaison avec les autorités civiles et militaires locales et les associations du monde combattant. Ils représentent l'UBFT dans les manifestations patriotiques, accompagnés de leur porte-drapeau.

Les délégués, qui sont également des blessés, œuvrent au profit de leurs camarades et de l'Association et, pour cela, doivent être remerciés de leur dévouement.



L'ensemble des délégués réunis autour du président.

MARSANNAY-LA-CÔTE - 17 MARS 2017



▲ Kheira Bouziane, député de Côte-d'Or et Jean-Michel Verpillot, maire de Marsannay-la-Côte, entourés de la délégation Bourgogne.



▲ Tous Gueules Cassées, Michel Clerget, porte-drapeau, Patrick Remm, administrateur, Christophe Bruas et Jérémie Deschamps, deux nouveaux camarades, Robert Esquirol, délégué régional, et Guy Delplace, administrateur.



▲ Toujours présente à la réunion, Gisèle Koslowski, veuve de notre camarade Joseph, accompagnée de sa fille Marie-Bernadette.



▲ Comme chaque année, tous très heureux de se retrouver.

LILLE - 2 AVRIL 2017



▲ La délégation entourant Patrick Remm et Guy Delplace, administrateurs, Christian Gremont, délégué régional, et Olivier Roussel, directeur général.

REIMS - 6 AVRIL 2017



▲ La délégation Champagne-Ardenne.



▲ Un auditoire attentif.



▲ Le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées », et Jean Déprez, délégué régional, en compagnie de Marcel Dartinet et Raymond Dassonville, délégués de l'Association Nationale des Participants aux Opérations Extérieures (Anopex).

COLMART - 13 AVRIL 2017



▲ Pierre-André Knidel, porte-drapeau, Pascal Stein et Georges Wilbert, vos délégués.



▲ Dépôt de gerbe au monument aux morts de Colmar, par Patrick Remm et Guy Delplace, administrateurs, en présence d'Yves Hemedinger, premier adjoint représentant Gilbert Meyer, maire de Colmar.



▲ La délégation alsacienne réunie sous le soleil de Colmar.



▲ Une journée chaleureuse de retrouvailles.



▲ Administrateurs, délégués et représentants du siège réunis pour informer nos camarades sur la vie de l'UBFT.

BASTIA - 22 AVRIL 2017



▲ Patrick Remm, René Chiamonti, Sylvie Andreani-Retali, conseillère départementale, François Orlandi, président du conseil départemental de Haute-Corse, Brandicius Albericci et le lieutenant-colonel Paul Biancardini, délégué militaire départemental dans la salle de réunion de l'Hôtel du département.



▲ Remise du drapeau de la délégation Corse à Féliçien Micheloni, nouveau porte-drapeau, par Patrick Remm, administrateur de l'UBFT, et René Chiamonti, délégué régional, en présence de Brandicius Albericci, délégué départemental.



▲ La délégation des Gueules Cassées et les autorités civiles et militaires devant le monument aux morts de la ville de Bastia.



▲ Dépôt de gerbe par l'administrateur et les délégués de l'UBFT.



▲ Moment convivial sous le soleil corse.

Carnet

NOS JOIES... MARIAGES

Mariage de Camarades

André Faure

A. 44400
avec Lucienne Héraud
26700 Genissieux

Alain Halte

A. 80800
avec Carole Belloni
57360 Amnéville-les-Thermes

Henri Rebujent

A. 45197
avec Catherine Moulenat
64240 Urt

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Gilbert & Élianne Larche

A. 42329
33430 Bazas

Ont fêté leurs Noces de Diamant

François & Catherine Baldi

A. 44130
20200 Bastia

René & Léonie Grimmer

A. 70346
57510 Puttelange-aux-Lacs

Émile & Irène Riegel

A. 80462
90380 Roppe

Nos félicitations ainsi que nos vœux de bonheur les accompagnent.

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de deux naissances

Enfant de Camarades

Olivier Carre

A. 45990
Naissance de Martin
64600 Anglet

Petit-enfant de Camarades

Jean-François Louvrier

A. 80589
Naissance de Clovis
64230 Lescar

Nous adressons nos vœux de santé aux heureuses mamans et aux bébés, ainsi que nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

Notre Camarade s'est vu remettre la Croix du combattant volontaire

Ali Merad

A. 45914
66100 Perpignan

Nous sommes heureux de lui renouveler nos très vives et très sincères félicitations.

NOS NOUVEAUX CAMARADES...

Philippe Bellagamba

A. 46111
20166 Porticcio

Thomas Bonizzoni

A. 46119
64600 Anglet

Matthieu Bouilleaux

A. 46109
40230 Orx

Adrien Brisset

A. 46129
64410 Fichous-Riumayou

François Campillo

A. 46123
31380 Montastruc-la-Conseillère

Patrick Chavaroché

A. 46099
31180 Castelmaurou

Mickaël Danilo

A. 46105
33320 Esynes

Hervé de Lajudie

A. 46131
03400 Yzeure

Serge Dhuyvettere

A. 46138
40140 Soustons

Gérard Dulion

A. 46135
31600 Seysses

Philippe Edon

A. 46114
83300 Draguignan

Maxime Escouflaire

A. 46115
31130 Quint-Fonsegrives

Hafide El Haddef

A. 46102
82000 Montauban

Michel Fontana

A. 46106
40220 Tarnos

Patrick Fortabat

A. 46132
40280 Saint Pierre du Mont

Pierre Giusti

A. 46112
63100 Clermont-Ferrand

Pierre Hason

A. 46103
57415 Enchenberg

Mickaël Hocquet

A. 46098
65800 Aureilhan

Guy Jouan-Pieri

A. 46104
20243 Prunelli-di-Fiumorbo

Reinhold Konrad

A. 46122
75007 Paris

Gérard Leduc

A. 46120
41100 Vendome

Serge Lefevre

A. 46121
64360 Lacommande

Cédric Le Morillon

A. 46133
31600 Eaunes

Sauveur Leoni

A. 46110
20200 Bastia

Jean-François Luro

A. 46134
64120 Garris

Stéphane Maoudj

A. 46124
64100 Bayonne

Louis Martini

A. 46101
20200 Bastia

André Marx

A. 46108
57450 Theding

Christophe Marx

A. 46107
64000 Pau

Stéphane Mauranges

A. 46130
64480 Larressore

Solange Monnier

A. 46137
57570 Breistroff-la-Grande

Matthias Mortheyrol

A. 46136
44100 Nantes

Jean Ortscheid

A. 46116
13470 Carnoux-en-Provence

André Rampa

A. 46125
57420 Pournoy-la-Grasse

Gabriel Rampa

A. 46126
57420 Pouilly

Michel Rieth

A. 46127
74000 Annecy

Guillaume Ruter

A. 46100
57830 Hertzling

Emeline Saint Georges

A. 46113
24100 Bergerac

Maxime Siracus

A. 46128
33300 Bordeaux

Reynald Suminski

A. 46117
97200 Fort-de-France - Martinique

John Swiderski

A. 46118
76530 Grand-Couronne

**NOS PEINES...
DÉCÈS**

*Nous avons à déplorer le décès
de nos Camarades*

Fernand Alloin

A. 41239
71170 Chassigny-sous-Dun

Jean Angelot

A. 44883
19100 Brive-la-Gaillarde

Henri Bouille

A. 41911
83160 La Valette-du-Var

Michel Chabot

A. 80232
63260 Aubiat

Antoine Combre

A. 44026
63000 Clermont-Ferrand

Louis Cortot

A. 45985
75020 Paris

Hervé Didailler

A. 70247
67700 Saverne

Henri Divry

A. 45513
34670 Baillargues

Serge Fantinel

A. 44131
94700 Maisons-Alfort

Jacques Fleurentin

A. 43630
88130 Charmes

Roger Fontaine

A. 44572
92140 Clamart

Antoine Franceschi

A. 40826
79400 Saint-Maixent-L'Ecole

Louis Françoise

A. 45468
45100 Orléans

Auguste Gérard

A. 43302
57405 Hommarting

Roger Gombert

A. 80225
31820 Pibrac

Yvonne Grandemange

A. 42520
41400 Montrichard

Albert Gras

A. 43582
34070 Montpellier

Lahcen Idrissi

A. 45378
33300 Bordeaux

Robert James

A. 43591
66000 Perpignan

Bernard Kapusta

A. 44457
02000 Laon

Joseph Koch

A. 43306
57155 Marly

Gilbert Laplace

A. 42465
51170 Fismes

Pierre Lartaud

A. 44321
21000 Dijon

Jean Le Roy

A. 44435
29550 Plomodiern

Joseph Levet

A. 42407
74230 Thones

Jacques Licari

A. 70093
13014 Marseille

Raoul Louizos

A. 44133
59650 Villeneuve-d'Ascq

Edmond Malandain

A. 41241
76460 Neville

Maurice Marichy

A. 40147
33470 Gujan-Mestras

Jean-Pierre Mello

A. 41409
72610 Berus

Jean Nobilet

A. 44376
35190 Tinteniac

Pierre Pihan

A. 44543
35320 Poligné

Jean-Paul Portelli

A. 45920
83000 Toulon-Port-Marchand

Jean-Louis Posière

A. 42415
76960 Notre-Dame-de-Bondeville

Léon Risser

A. 43284
57300 Hagondange

Raoul Sciacaluga

A. 70241
67204 Achenheim

Serge Segarra

A. 70221
34400 Lunel

Lina Stainacre

A. 43827
70290 Plancher-les-Mines

Pierre Studer

A. 40428
12400 Saint-Afrique

Amédée Thevenet

A. 44818
69000 Lyon

Armand Vacher

A. 43791
34340 Marseillan

Bernard Valk

A. 45000
58300 Decize

Denise Vidal

A. 42507
14000 Caen

René Vivent

A. 43716
12270 La Fouillade

Aloyse Weber

A. 70424
57510 Hirbach-Holving

***Nous avons appris le décès
de Mesdames*****Maria Arteaga**

VA. 70034
57200 Remelfing

Marguerite Aygalenq

VA. 39235
12500 Espalion

Christiane Bernardini

VA. 44552
19200 Ussel

Marie-Catherine Blanchard

VA. 44409
33300 Bordeaux

Gabrielle Boos

VA. 43086
68110 Illzach

Lucienne Dillenseger

VA. 43718
25720 Avanne-Aveney

Yvonne Freyermuth

VA. 43335
57850 La Hoube

Pierrette Hazera

VA. 44127
33650 Saint-Selve

Claire Iffli

VA. 43815
57970 Illange

Geneviève Jacob

VA. 43597
21140 Montigny-sur-Armançon

Suzanne Jambot

VA. 40724
57155 Marly

Jacqueline Jarret

VA. 42122
58400 La Charité-sur-Loire

Marie-Thérèse Krieger

VA. 40768
68750 Bergheim

Catherine Lagondet

VA. 43089
06200 Nice

Cécile Lang

VA. 43307
57000 Metz

Christiane Melin

VA. 42491
50180 Agneaux

Suzanne Muller

VA. 5360
37390 Notre-Dame-d'Oé

Cécile Neu

VA. 43162
57720 Epping

Marguerite Oberhofer

VA. 43127
67200 Strasbourg

Tiburcia Olmo

VA. 40579
69270 Saint-Romain-au-Mont-d'Or

Simone Perroy

VA. 11954
33200 Bordeaux

Ghislaine Rayssiguier

VA. 44791
45100 Orléans

Marcelle Ridolfi

VA. 41949
83110 Sanary-sur-Mer

Yvette Schutz

VA. 39853
65500 Vic-en-Bigorre

Ont perdu leur conjoint**Toussaint Anfriani**

A. 80766
20220 L'Île-Rousse

Charles Cuveele

A. 44275
33780 Soulac-sur-Mer

Joseph Koch

A. 43306
57155 Marly

Albert Simon

A. 41321
67600 Selestat

Amédée Thevenet

A. 44818
69008 Lyon

Pierre Villas

A. 43894
32170 Mielan

**Ont également été atteints
dans leur affection****Antoine Biaggioli**

A. 70219
décès de deux fils
20230 San-Giovanni-di-Moriani

Paul Dugied

FA. 11062
décédé
21200 Bligny-lès-Beaune

Renée Grandveaud-Vallat

FA. 9958
décès de son époux
75015 Paris

Monique Petitpretre

FA. 2856
décédée
55100 Verdun

Philippe Quilan

A. 43870
décès de sa belle-mère
25620 Mamirolle

Denise Salabert

FA. 5464
décès de leur fille
92200 Neuilly-sur-Seine

Rolf Stocker

A. 45284
décès de sa belle-mère
75016 Paris

*À chacune des familles éprouvées,
l'Union renouvelle ses condoléances et
sa sympathie profondément attristée.*

Merci d'informer, en priorité votre délégué ou à défaut le siège, de tout changement dans votre situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.), professionnelle, ou dans vos coordonnées (adresse, téléphone ou mail).

Il nous a quittés

Jean-Louis Posière

De notre EHPAD Résidence Colonel Picot à La Valette-du-Var nous est parvenue la triste nouvelle du décès de notre camarade Jean-Louis Posière.

Né en 1925 en Algérie, Jean-Louis grandit en Provence et c'est à Toulon, alors qu'il y fait ses études, qu'il décide de rejoindre les Forces françaises libres en passant par l'Espagne. Il débarque en Afrique du Nord en janvier 1943 et se porte volontaire pour les commandos. Commencera alors un long chemin menant à la libération du pays. Il participe, au sein des commandos du 1^{er} bataillon de choc, aux opérations de Corse, de l'Île d'Elbe et d'Italie. Débarqué en France en août 1944, il prend part aux opérations de libération de Toulon où il participe activement, le 21 août 1944, à la prise du fort implanté sur le Mont Coudon. Puis libération de Marseille et, affecté au 6^e régiment de tirailleurs sénégalais, c'est la remontée vers l'Alsace où il est blessé par éclats d'obus devant Strasbourg.

En 1949, il est affecté comme parachutiste d'essai au Fort de Romainville à Noisy-le-Sec, avant de participer aux campagnes d'Indochine, de Corée, comme sergent à la 3^e compagnie du bataillon français de l'ONU, d'Égypte et d'Afrique du Nord.

Cette citation à l'ordre de l'armée rédigée par le général de corps d'armée Monclar, commandant le DTF/ONU, en date du 8 juin 1951 en dit plus long sur le soldat qu'il était :

« *Chef de groupe, s'est toujours fait remarquer par son courage et son mépris du danger. Dans la nuit du 14 au 15 mai 1951, dans la vallée de Put Caetul, sec-*



teur de Wonju (Corée), sa section ayant été séparée du gros de nos forces par l'attaque chinoise et ayant perdu son chef, a regroupé les hommes et a réussi à les ramener par la ligne de crête, malgré les attaques répétées d'un ennemi d'une supériorité numérique écrasante et sous le feu nourri d'armes automatiques, tout en ne subissant que le minimum de pertes. Blessé par balle et éclats, a fait l'admiration de tous par son attitude courageuse et son exemple de chef conscient de ses responsabilités. »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre TOE avec palme. Jean-Louis, qui prend sa retraite en 1960 avec le grade d'adjudant-chef commence une nouvelle carrière dans successivement deux grands groupes français, en exerçant la fonction, avant sa deuxième retraite, de directeur des services administratifs. Il a ensuite œuvré au profit de ses camarades bles-

sés comme délégué de l'UBFT pour la région Normandie de 1985 à 2013.

Notre camarade avait sept citations, dont trois pour le conflit 39-45, trois pour la Corée et une pour l'Afrique du Nord. Officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, Médaille militaire pour services exceptionnels en Extrême-Orient et chevalier dans l'Ordre national du Mérite il était également titulaire de deux Croix de Guerre, 39-45 et TOE ainsi que de la Croix de la Valeur militaire, de la Silver Star et « Presidential Unit Citation » à titre personnel (décorations américaines) et de la « Korean Presidential Citation ».

Vous retrouverez dans le magazine n° 331 du mois d'octobre 2014 son épopée varoise dont le débarquement et la prise du fort du Mont Coudon. Nous présentons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

À savoir

MODIFICATION DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE DE PMI

« La valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité au 1^{er} juillet 2016 est, compte tenu de la variation de l'indice d'ensemble des traitements bruts de la fonction publique de l'État constatée, fixée à **14,12 €**.

(Article 1 de l'Arrêté du 28 février 2016 fixant la valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité au 1^{er} juillet 2016 en application des articles L. 125-2 et R. 125-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre).

CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET VICTIMES DE GUERRE (CPMIVG)

Le Code des PMIVG, refondu à droit constant, est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2017 et comporte désormais sept livres. La codification des articles ayant été modifiée, vous trouverez sur le site Légifrance un tableau de concordance entre les anciens numéros et les nouveaux.

Pour consulter ce tableau, il faut suivre le chemin suivant :

1. Page d'accueil Légifrance : www.legifrance.gouv.fr
2. Chapitre « Qualité et simplification du droit » situé à droite de la page d'accueil, il faut choisir « Codification ».
3. Ensuite choisir « Tables de concordance et dossiers des codes récents ».
4. Ensuite chercher « Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ».
5. Ensuite « Partie législative au JO du 29/12/2015 (ancienne/nouvelle référence) ».

Voici un tableau de concordance des articles les plus connus de tous :

Anciennes références	Nouvelles références
L. 115	L. 212-1
L. 18	L. 133-1
L. 17	L. 125-11
L. 16	L. 125-10
L. 36	L. 132-1
L. 37	L. 132-2
L. 128	L. 213-1

Rappel : le code annoté PMIVG est consultable sur : <http://code.pensionsmilitaires.com>

VIGNETTE CRIT'AIR : UNE DÉROGATION EN CAS DE HANDICAP

L'objectif de la vignette Crit'Air mise en place le 15 janvier 2017 est d'identifier les véhicules les moins polluants. En cas de circulation restreinte, les véhicules les plus polluants ne pourront circuler dans certaines grandes villes françaises.

Une dérogation est instituée pour les véhicules portant une carte de stationnement pour personnes handicapées : ils ne sont pas concernés par les restrictions de circulation, et n'ont donc pas besoin de cette vignette... à condition que le titulaire de la carte soit présent dans le véhicule.

Autrement dit, si le véhicule sert à plusieurs personnes, il est sage de commander la vignette Crit'Air.

Décret n° 2016-847 du 28 juin 2016 : « Les véhicules disposant d'une carte de stationnement pour personnes handicapées sont dispensés du port de la vignette Crit'Air pour circuler dans les zones à circulation restreinte. »

NOS PROCHAINES RÉUNIONS RÉGIONALES EN 2017

Délégations	Villes	Dates
AQUITAINE NORD	BORDEAUX	Vendredi 19 mai 2017
AUVERGNE	CHAMALIÈRES	Mardi 23 mai 2017
BRETAGNE	LAMOR-PLAGE	Jeudi 7 septembre 2017
CENTRE	ORLÉANS	Jeudi 14 septembre 2017
CÔTE D'AZUR	NICE	Jeudi 28 septembre 2017

Erratum

Dans notre magazine de janvier 2017, en page 45, une erreur s'est glissée dans la légende d'une photo.

Il fallait lire :

« Le lieutenant-colonel Gilles Duval, représentant le colonel Éric Langlois, adjoint au général Olivier Kim, commandant la région de Gendarmerie de Bourgogne - Franche-Comté » et non pas : « ...représentant le colonel Éric Langlois, commandant la région Bourgogne - Franche-Comté ».

La rédaction exprime ses regrets au général Olivier Kim pour cette erreur.

TÉLÉASSISTANCE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. Seule ou en famille, la téléassistance permet à la personne de retrouver son autonomie, de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.

— L'Union prend totalement en charge les frais d'installation et l'abonnement mensuel —



Comment ça fonctionne ?

1 - l'appel



En quelques instants, l'abonné est en relation directe avec la centrale d'écoute, disponible 24h/24, 7j/7.

2 - l'écoute



Un chargé d'écoute et d'assistance répond à l'appel, prend en compte la demande et, si nécessaire, déclenche l'intervention d'un tiers.

3 - l'intervention



Dans les plus brefs délais, l'entourage et/ou les services d'urgence se rendent auprès de l'abonné.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance

 Oui

 Non

Je bénéficie déjà de la téléassistance

 Oui

 Non

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Deux cas peuvent se produire :

- décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant ayant supporté seul les frais d'obsèques;
- décès du dernier vivant dans le couple Gueules Cassées : une allocation peut être servie à l'héritier qui a supporté seul les frais d'obsèques et qui se « porte fort » pour les cohéritiers.

Des justificatifs devront être fournis.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Prêts d'honneur

Des prêts d'honneur peuvent être accordés aux membres de l'Union. Ils sont servis à court terme. Ils doivent répondre à des soucis sérieux personnels ou de famille. En effet, l'Union n'a pas vocation à satisfaire des objectifs commerciaux ni à se substituer aux banques.

7. Assistance devant les tribunaux

L'assistance devant les juridictions de pensions peut être assurée à tous les membres de l'Union qui devront préalablement adresser au siège un dossier complet. L'un de nos conseillers juridiques se prononcera sur le bien-fondé de la procédure à engager avant toute prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris. En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence

Le Coudon : Domaine des Gueules Cassées
627, avenue du colonel Picot
Le Coudon
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :
coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de six mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom :

N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

Profession avant la retraite :

II. Motif de la demande

.....

.....

.....

.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires :	Résidence principale :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites :	Résidence secondaire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières :	Patrimoine locatif :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs :			
Pension militaire d'invalidité :			
Aide sociale :			
Aide personnalisée au logement :			
Allocation personnalisée d'autonomie :			
TOTAL			

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....

.....

.....

.....

Signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS			NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION		
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides N° 1,2,3,4,5,5bis	N° 6		Allocation du statut	Au 01/01/2016 point à 14,04 €	Au 01/07/2016 point à 14,12 €
10%	48			48	56,16	56,48	
15%	72			72	84,24	84,72	
20%	96			96	112,32	112,96	
25%	120			120	140,40	141,20	
30%	144			144	168,48	169,44	
35%	168			168	196,56	197,68	
40%	192			192	224,64	225,92	
45%	216			216	252,72	254,16	
50%	240			240	280,80	282,40	
55%	264			264	308,88	310,64	
60%	288			288	336,96	338,88	
65%	312			312	365,04	367,12	
70%	336			336	393,12	395,36	
75%	360			360	421,20	423,60	
80%	384			384	449,28	451,84	
85% Sans statut	361	128		489	572,13	575,39	
85% Avec statut	361	64		200	731,25	735,42	
90% Sans statut	368	154		522	610,74	614,22	
90% Avec statut	368	77		300	871,65	876,62	
95% Sans statut	370	204		574	671,58	675,41	
95% Avec statut	370	102		400	1020,24	1026,05	
100% Sans statut	372	256		628	734,76	738,95	
100% Avec statut	372	128		500	1170,00	1176,67	
100% + 1°	388	540		211	1139	1332,63	1340,22
100% + 2°	404	543		233	1180	1380,60	1388,47
100% + 3°	420	546		255	1221	1428,57	1436,71
100% + 4°	436	549		277	1262	1476,54	1484,95
100% + 5°	452	552		299	1303	1524,51	1533,20
100% + 6°	468	555		321	1344	1572,48	1581,44
100% + 7°	484	558		343	1385	1620,45	1629,68
100% + 8°	500	561		365	1426	1668,42	1677,93
100% + 9°	516	564		387	1467	1716,39	1726,17
100% + 10°	532	567		409	1508	1764,36	1774,41
et par degré (art. 16) en plus	16	3		22	41	47,97	48,24
100% art. 18	465	1373		351	2189	2561,13	2575,72
		1464			2280	2667,60	2682,80
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2678,13	2693,39
		1464			2380	2784,60	2800,47
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2771,73	2787,52
		1464			2460	2878,20	2894,60
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	2865,33	2881,66
		1464			2540	2971,80	2988,73
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	2958,93	2975,79
		1464			2620	3065,40	3082,87
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3052,53	3069,92
		1464			2700	3159,00	3177,00
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3146,13	3164,06
		1464			2780	3252,60	3271,13
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3239,73	3258,19
		1464			2860	3346,20	3365,27
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3333,33	3352,32
		1464			2940	3439,80	3459,40
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3426,93	3446,46
		1464			3020	3533,40	3553,53
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3520,53	3540,59
		1464			3100	3627,00	3647,67
et par degré (art. 16) en plus	20		50	10	80	93,60	94,13
100% + double art. 18	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5062,82	5091,67
+ Art. 16 et 9° 100% + double art. 18	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5123,66	5152,86
+ Art. 16 et 10° et par degré (art.16) en plus	32		50	10	92	107,64	108,25

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. - Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut. Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	93,95	94,49
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	275,18	276,75
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	175,73	176,74
Désarticulation du genou	405,2	474,08	476,79
Amputation de la cuisse	556,5	651,11	654,82
Amputation sous-trochantér.	641,1	750,09	754,36
Désarticulation de la hanche	801,6	937,87	943,22
Désarticulation du poignet	160,5	187,79	188,86
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	369,02	371,12
Amput. de l'avant-bras sans ankyl.	230,4	269,57	271,10
Désarticulation du coude	405,2	474,08	476,79
Amputation du bras	556,5	651,11	654,82
Amputation sous-tubérositaire	641,1	750,09	754,36
Désarticulation de l'épaule	801,6	937,87	943,22
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie	200,6	234,70	236,04
2 ^e catégorie	400,8	468,94	471,61
3 ^e catégorie	601,2	703,40	707,41
4 ^e catégorie	801,6	937,87	943,22
Aveugles	982	1148,94	1155,49

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016
85%	65	76,05	76,48
90%	77	90,09	90,60
95%	85	99,45	100,02
100% et veuves de guerre	92	107,64	108,25
Enfant infirme : veuve ou orphelin	333	389,61	391,83

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		Au 01/01/2016	Au 01/01/2017
À partir de 65 ans révolus	50	673,92	706,00
À partir de 60 ans*			

* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016
Indemnité de soins	916	1071,72	1077,83
Indemnité de ménage	458	535,86	538,91
Indemnité de reclassement	687	803,79	808,37
Indemnité de ménage	275	321,75	323,58

NOTE IMPORTANTE – Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation; mais le nombre de points reste toujours le même.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION			
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016		
Taux de réversion (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de moins de 40 ans.	348	407,16	409,48		
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 40 ans.	515	602,55	605,98		
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	797,94	802,49		
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 18 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5bis/a	Au moins 5 ans	105	123,55	
		Au moins 7 ans	230	270,63	
	n° 5bis/b	Au moins 10 ans	410	479,70	482,43
		Au moins 5 ans	150	176,50	176,50
		Au moins 7 ans	300	353,00	
		Au moins 10 ans	500	585,00	588,33

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenues veuves ou veufs recourent leur droit à pension.

La pension au taux de réversion (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

Dans les deux cas le mariage doit avoir duré au moins deux ans.

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux de réversion passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L.18 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans ou 10 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L.18).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L50 et L51 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016
Un enfant	120	140,40	141,20
Deux enfants	240	280,80	282,40
Par enfant à partir du troisième...	160	187,20	188,27

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/01/2016	Au 01/07/2016
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés	243	284,31	285,93
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés	122	142,74	143,55
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier	45	52,65	52,95

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	Au 01/01/2016	Au 01/07/2016
1 500 points (à 60 ans)	1755,00	1765,00
1 200 points (à 65 ans)	1404,00	1412,00

Organisation

Conseil d'administration

BUREAU

Henri Denys de Bonnaventure
Président

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Paul Dodane
Vice-président

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Bernard Allorent
Trésorier

Patrick Remm
Trésorier adjoint
Médaille militaire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Georges Morin
Secrétaire du Conseil

Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Hubert Chauchart du Mottay

Président de la Fondation
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Michel Clicque

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Bertrand de Lapresle

Grand officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Guy Delplace

Médaille militaire
Croix de Guerre

Jean Déprez

Médaille militaire

William Dumont

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

André Matzneff

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Michel Nail

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Olivier Roussel

Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich

Assistante de direction

Nabila Falek

Chef des services comptable
et financier

Alain Bouhier

Directeur adjoint
Chargé de la vie associative

Isabelle Chopin

Directrice adjointe
Le Coudon

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans l'armée française
1914-1918

PRÉSIDENT HONORAIRE

Jean Salvan
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Xavier Halgand
Officier de l'Ordre national du Mérite

Jean Roquet Montegon
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Délégués régionaux et départementaux, porte-drapeaux

Alpes de Haute-Provence et Alpes-Maritimes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 06
18, rue Acchiardi de St-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Frédéric Durini

Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75

Alsace

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert

67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskastel
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Pascal Stein

68
13, rue du 23 novembre
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
stori@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel

139, avenue de Colmar
67100 Strasbourg
Tél. : 06 95 37 59 15

Aquitaine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet

24, 33, 47
5, rue André Gide
33980 Audenge
Tél. : 05 56 82 54 87
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Dourne

9 bis, rue de l'Aiguillon
33120 Arcachon
Tél. : 05 56 54 81 00

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier

40, 64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 05 59 81 26 56
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Jean Marqués

24, rue du Général Denain
40100 Dax
Tél. : 06 67 27 21 92
jean_marques@orange.fr

Bernard Redregoo

Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75
bernardgoo@wanadoo.fr

Auvergne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson

03, 15, 43, 63
27, llot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 04 63 44 50 85
Tél. : 06 95 63 46 58
lmasson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud

4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

Bourgogne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol

21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget

Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

Bretagne-Pays de la Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant

22, 29, 35, 49, 53, 56, 72
1, rue St Michel
22430 Erquy
Tél. : 02 96 72 40 81
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Lucien Goraguer

29
11, route de Bénodet
29950 Clohars-Fouesnant
Tél. : 02 98 57 20 06

Pierre Merglen

56
Kerprat
56450 Theix
Tél. : 02 97 43 02 80
pierremerglen@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Laurent Drouart

49, 53, 72
907, route du Moulin
La Paregère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Roger Tanguy

94, rue François Coppée
29200 Brest
Tél. : 02 98 47 92 23

Centre

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Beauval

18, 28, 36, 37, 41, 45
37 bis, rue de la Sente
45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. : 02 38 86 19 46

PORTE-DRAPEAU

Georges Leplatre

8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Champagne-Ardenne**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Jean Déprez 🇫🇷
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 03 26 51 46 79
jeandep@wanadoo.fr

Corse**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

René Chiamonti 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
2A, 2B
Villa St-Jean-Baptiste
Route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
rchiamonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicius Albericci 🇫🇷
Résidence Monserato
Quartier St-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU

Félicien Micheloni
Maison Pieraggi
20240 Ghisonaccia
Tél. : 06 86 59 58 70
m.felicien@wanadoo.fr

Dom-Tom et étranger**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Robert Abian 🇫🇷 🇫🇷
Appartement 44 - bâtiment 7 bis
21 boulevard Paixhans
72000 LE MANS
Tél. : 06 63 59 06 26
bobhaiti@hotmail.com

Franche-Comté**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Jacques Mougin 🇫🇷 🇫🇷
25, 39, 70, 90
5, rue des Frères Piquerez
25120 Maiche
Tél. : 06 86 25 69 51
j.mougin11@aliceadsl.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Quilan
15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 03 81 55 82 78
Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 🇫🇷
33, rue de la Pidance
39570 Perrigny
Tél. : 06 75 23 45 95

Ile-de-France**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX**

Bernard Luquet 🇫🇷
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
bernard.luk@free.fr

Gérard Pinson 🇫🇷 🇫🇷
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard 🇫🇷 🇫🇷
6, square George Sand
78190 Trappes
Tél. : 01 78 51 10 52
gilmen78@yahoo.fr

Languedoc-Roussillon**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Charles Dauphin 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
07, 11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Gabriel Méné 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
66
Résidence L'Oiseau blanc
3 bis, allée de Bacchus
66000 Perpignan
Tél. : 04 68 56 64 52
mene.gabriel@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Daniel Tamagni 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
80, avenue de la Gare
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 40 33 17
Tél. : 06 60 68 32 85
daniel.tamagni@gmail.com

Limousin**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Michel Marilly 🇫🇷 🇫🇷
19, 23, 87
7, avenue Aristide Briand
87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél. : 05 55 35 51 92
michel.marilly@free.fr

Lorraine**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX**

Serge Véron 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
54, 55, 88
31, rue du Remenaumont
54600 Villers-lès-Nancy
Tél. : 03 83 27 42 88
sveron@gueules-cassees.asso.fr

Robert Lang 🇫🇷

57
12, impasse des Violettes
57155 Marly
Tél. : 03 87 63 40 51
rlang@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

André Dezavelle 🇫🇷
55
7, rue du Paquis, St-Mihiel
55300 Chauvoncourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

PORTE-DRAPEAU

Gilbert Giron 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

Joseph Zahm 🇫🇷

2, rue des 4 Vents
57530 Colligny-Maizery
Tél. : 07 85 01 48 44

Midi-Pyrénées

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Frédéric Martinez

09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
5, chemin de Pelleport, Bât A
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 54 37 49
Tél. : 06 72 94 71 50
fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Henri Daléas Com

65
80, chemin de la Passade
65200 Montgaillard
Tél. : 05 62 91 51 77

André Moncassin

32, 46, 82
40, rue du Général-de-Gaulle
32140 Masseube
Tél. : 05 62 66 12 61
andre.moncassin@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Durand

5, impasse Notre Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Nord - Pas-de-Calais

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Christian Grémont

59, 62, 80
1278, rue de la Libération
59242 Genech
Tél. : 03 20 79 58 29
c.gremont59@orange.fr

Normandie

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

André Jacques

14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oïssel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 02 32 34 85 67
andre.jacques552@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François

31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

Poitou-Charentes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-Claude Montardy

16, 17, 44, 79, 85, 86
7, rue des Prés Guérins
17540 Loiré-de-Vérins
Tél. : 05 16 49 50 86
jeanclaudemontardy@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Alain Berthelot

6, rue Jean Jaurès
44610 Basse-Indre
Tél. : 02 40 86 74 18

Provence

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti

13, 83, 84
37, rue Carnot - 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Crucke

Résidence Colonel Picot
627, avenue du colonel Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 42 51 80
omontreau@gmail.com

Geoffrey Demouliez

14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05
g.dmz@hotmail.fr

Rhône-Alpes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque Com

01, 05, 26, 38, 42, 69, 73, 74
48, rue des Frères Lumière
01240 St-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
michclicque@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton

05, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes d'Arely
Tél. : 04 74 58 88 71
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef

73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 ANNECY
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Georges Perez

10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 72 73 04 13
geoperez83@orange.fr

Daniel Fiat

12, rue Elsa Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71
daniel.fiat@cegetel.net

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Michel Deglaire

René Fourcade

Lucien Humblot

Joseph Lannes

Jean Lequertier

Fernand Ney Com

Pierre Nicollin

Robert Preney

Jean Radjenovic

Jean Riccardi

René Rondot

André Saint-Martin

Gilbert Sanchez

Pierre Soumache

Anselme Vilmont

PORTE-DRAPEAU HONORAIRES

Robert Bordachar

Gilles Kaddour

François Derrien

Jean Durand

François Pacifico

Roger Deschamps

Bernard Ledogar

Gilbert Piant

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise « Sourire Quand Même ».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête

« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

Télécopie : 01 42 65 04 14

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

